L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

24 JUILLET 2026 - N°3917 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

LOI EUTHANASIE

Un évêque originaire de Nantes interpelle

L'Assemblée nationale a définitivement adopté, le 15 juillet, la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir. L'Église de France a réagi par un message rédigé avec l'évêque de Pontoise, ancien vicaire général à Nantes.

P.3

TREFFIEUX

La mémoire de la terre à l'aune des tracteurs

P.6

VENDÉE

Mouilleron-St-Germain s'ouvre au tourisme

P.8

LAC DE GRAND-LIEU

Une espace remarquable en alerte

P.5

Grand-Lieu, la sécheresse au plus haut niveau d'alerte



Depuis mardi 21 juillet, le bassin versant du lac de Grand-Lieu est en « crise sécheresse ». Une alerte rappelant la vulnérabilité d'un écosystème... que les Pigouilleurs s'efforcent de faire connaitre. P.5

CONCOURS PAYSAGES

Quatre projets ligériens en finale

Sur 88 finalistes nationaux, quatre réalisations de Pays de la Loire accèdent à l'étape finale des Victoires du Paysage. Le jury national se déplacera sur site d'ici septembre.

P.4



SAINT-HERBLAIN

Raccordé au réseau de chaleur nantais

Nantes Métropole engage le raccordement du Centre Bourg de Saint-Herblain à son réseau de chaleur. Un chantier en deux tranches, pour une énergie plus locale et moins carbonée.

P.4



BILLET

Allumer le feu

Il ne s'agit malheureusement pas ici d'une référence en forme de clin d'œil au populaire et américano-franchouillard Johnny, mais d'un constat terriblement amer. Qui se souvient que Napoléon avait en son temps signé un décret qui condamnait tout pyromane pris sur le fait à une exécution immédiate sans autre forme de procès ? Et qui, au fond de la salle, vient de murmurer qu'il avait raison ? En tout cas, autres temps autres mœurs... Mais on ne peut pas nier qu'on est pris de vertige quand on note la différence entre le geste minuscule d'allumer une brindille et le résultat monstrueux qui en découle.

C'est un peu l'histoire du battement d'aile du papillon : un frôlement imperceptible en Australie, un ouragan apocalyptique dans l'Atlantique nord... Le pompier pyromane de la forêt de Fontainebleau, type humain d'une affligeante banalité, en est l'exemple type : quelques boulettes de papier, un briquet, c'est parti pour la terrible catastrophe. On dira ce qu'on voudra, mais comment prévenir de tels actes ? Réprimer, certes, mais vu ce que prévoit le code pénal, c'est à rire avant que de pleurer. Et prévenir ? Comme il est impossible de mettre un policier derrière chaque Français, on pourrait imaginer placer des caméras tous les dix mètres dans l'ensemble du pays. C'est ridicule, évidemment.

Si le pyromane est un malade mental, de toute façon il n'est pas possible de l'enfermer préventivement. Donc il est inarrêtable. Si c'est un voyou malfaisant, ce qui est le propre du voyou, c'est la même chose : on le coincera après, pour peu que le législateur durcisse la loi et que les magistrats l'appliquent strictement, ce qui, par les temps qui courent, n'est pas évident si l'on en juge (façon de parler) par les polémiques souvent justifiées qui entachent la réputation d'une justice à la sévérité très variable... Bref, il ne reste qu'une seule piste à emprunter sans hésiter mais qui se trouve extrêmement aléatoire, surtout en ce siècle où règne un « je-m'en-foutisme » généralisé : l'éducation à la responsabilité. « Vaste programme », comme disait De Gaulle à l'idée de combattre la c....

Il demeure, stimulante pour l'esprit, l'invraisemblable disproportion entre le geste et ses conséquences. Quand on le constate, ainsi que le dit le proverbe « petites causes, grands effets », on ne peut qu'être frappé par l'importance vitale de la responsabilité individuelle. L'être humain peut tout, quasiment seul. Et s'il ne réfléchit pas sur lui-même, s'il ne se rappelle pas, par exemple, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », s'il ne raisonne pas peu ou prou, on n'arrivera à rien. Cela dit, c'est beaucoup demander aux enfants d'Adam et Ève que de réfléchir.

Toutes ces considérations semblent bien pessimistes. Mais dans l'ensemble des activités humaines, on retombe toujours sur l'inconséquence, la légèreté, l'irresponsabilité, le mépris de l'autre, l'égoïsme incurable. « Après moi le déluge », après tout, est le principe universel qui dirige le monde. Et bien rares sont les hommes et les femmes de bien qui, envers et contre tout, maintiennent en vie la seule flamme qui vaille, celle du cœur.

En attendant, ne perdons pas espoir...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

26 juillet 2026 – 17e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 13, 44-52

Jésus poursuit sa comparaison du Royaume de Dieu avec ce qui est signifiant pour son auditoire : la terre et la mer. Le Royaume de Dieu est ce trésor caché dans la terre de notre humanitude. Il est cette richesse que nous devons découvrir et pour laquelle, il nous faudra certainement une vie tout entière. Nous devrons le chercher sous tous les immondices de nos existences, caché dans nos orgueils, nos plaisirs futiles, nos quêtes de gloire et d'honneur oubliant souvent que ce trésor nous est offert : « Tel celui qui trouve un grand butin, je me réjouis de tes promesses. « (Ps 118, 162) Nous trouverons cette graine parfaite porteuse de la vraie vie presque par hasard alors que nous mettrons enfin à chercher le vrai bonheur. Oui, il s'agira d'un vrai trésor que chacun voudra posséder. On ira, comme dans la parabole, jusqu'à tout vendre pour conserver ce petit lopin de terre. Tous les moyens seront bons alors pour le posséder. Ce que nous oublions souvent est que ce trésor est offert et offert à tous. Ce sera le Christ torturé sur la croix remettant son Esprit entre les mains du Père (Lc 23, 46) qui nous offrira l'Esprit Saint pour que nous puissions découvrir cette richesse cachée (Jn 20, 22).

Ce Royaume de Dieu, Jésus le compare aussi à une perle de grande valeur (v. 46) et nous devrions être capables de nous débarrasser de tout ce qui nous encombre pour que nous puissions profiter de cette richesse. Mais comment la garder si on la prend uniquement pour une valeur que l'on veut s'approprier ?

Et ce Royaume est aussi comparable à un filet de pêche gorgeant de poissons. Il s'agira de faire le tri comme nous serons nous-mêmes évalués ou nous évaluerons devant la perfection divine. Le Ressuscité le fera comprendre aux disciples : « Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. « (Jn 21, 6)

Ce trésor, cette perle, ces poissons qu'il faudra trier, Dieu nous les offre. Il nous revient de ne plus en faire une simple quête personnelle mais apprendre à partager : « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! « (1 Co 9, 16).

Que veut nous dire Jésus ? Que ce Royaume auquel il nous destine, comme il l'a fait sur la croix (« aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis. « (Lc 23, 43)), ce Royaume a une énorme valeur et il ne s'agit pas que nous le réduisions à ce que nous disons. Il faudra aussi apprendre, qu'il ne s'agit pas d'en être propriétaires mais plus exactement des frères et sœurs capables de bien partager. Sinon, nous ne serons que des fossoyeurs de richesses.

Voilà un mois de juillet, en plein cœur de l'été où le Seigneur nous partage des valeurs essentielles en bon pédagogue. Apprenons alors dans nos quotidiens cette curiosité, ce souci de recherche pour notre propre salut mais aussi ce partage qui rendra notre découverte encore plus inestimable.

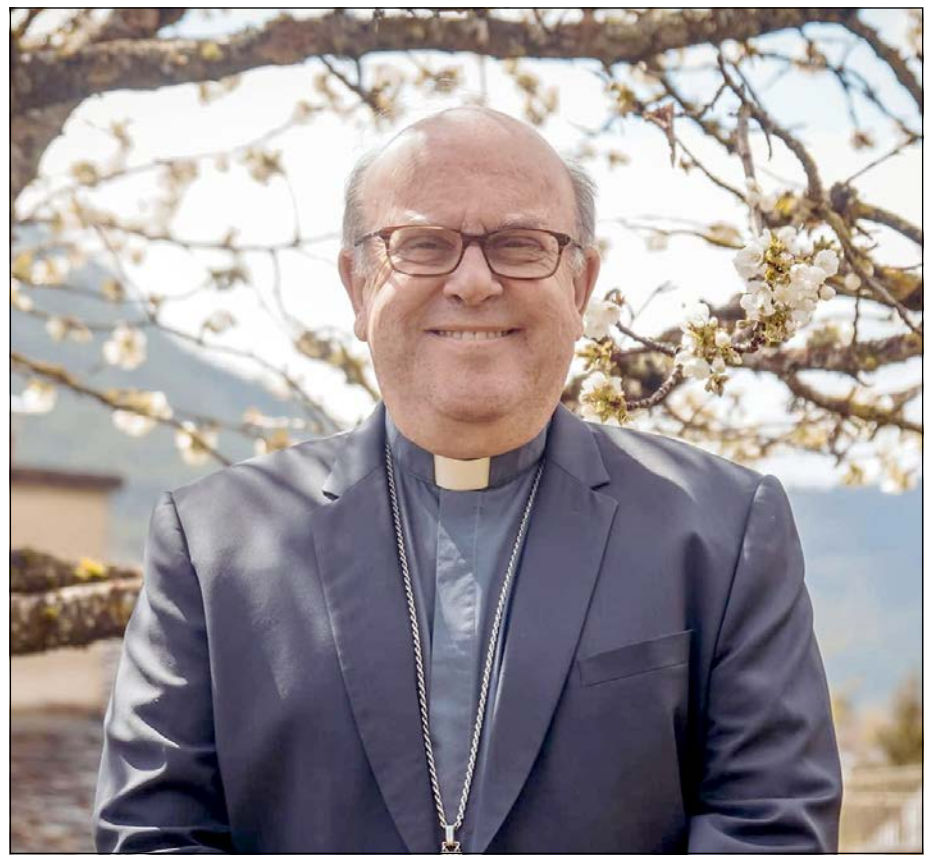
Et puis, n'oublions jamais…

« [Le Seigneur] couvre le ciel de nuages,
il prépare la pluie pour la terre ;
il fait germer l'herbe sur les montagnes
et les plantes pour l'usage des hommes »
Ps. 146, 8

Gérard CROZAT, diacre

Débat sur l'euthanasie Le 15 juillet, l'Assemblée nationale a définitivement adopté la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir. Une décision qui n'a pas laissé l'Église de France indifférente : elle a réagi par un message rédigé avec l'évêque de Pontoise, ancien vicaire général à Nantes.

Un évêque originaire de Nantes interpelle l'opinion



Mgr Benoit Bertrand, Nantais, évêque de Pontoise *CP/SCDM*

Mgr Benoît Bertrand est Nantais. Ancien vicaire général de Mgr Jean-Paul James en 2010, il est nommé évêque de Mende en 2019. Cinq ans plus tard, il est nommé évêque de Pontoise. Pharmacien de formation, les questions de santé et d'éthique sont loin de lui être étrangères. Après des mois de tumultes, après des semaines de parlementassions houleuses, décision a été prise par la France de créer un droit à l'aide à mourir. Avec le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, président de la Conférence des évêques de France et Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours, vice-président, Mgr Benoît Bertrand a contribué à rédiger le message officiel de l'Église de France sur ce sujet ultra sensible. Voici le texte : « Ce 15 juillet 2026 marque une rupture grave dans l'histoire de notre pays. En choisissant de légaliser l'euthanasie et le suicide assisté, les députés ont inscrit dans la loi française la possibilité de provoquer la mort. Ce choix rompt avec la longue tradition du soin dont la vocation est de soulager la souffrance et d'accompagner chaque personne jusqu'au terme naturel de sa vie. Depuis quatre ans, avec les évêques de France, nous avons participé de façon sérieuse et responsable au débat sur la fin de vie, par l'expression de nos convictions et en dialogue avec tous. Forts de l'expérience multiséculaire de l'Église dans l'accompagnement des personnes malades, des mourants et de leurs familles, nous avons tenu à partager nos réflexions sur la dignité de toute vie humaine. Le Président de la République avait annoncé un débat serein, éclairé et respectueux mais force est de constater que les enjeux politiques, idéologiques et sans doute même économiques, déguisés par des mots trompeurs, ont eu raison de cette ambition. Une question aussi essentielle pour notre pacte social méritait pourtant que les conséquences humaines, médicales, éthiques et sociales de l'euthanasie et du suicide assisté soient pleinement considérées. Les effets d'une telle législation ne se mesurent pas encore mais ils se dessinent déjà. Notre rapport à la vulnérabilité, à la vieillesse, au handicap ou à la maladie, changera. Le lien de confiance entre les générations mais aussi entre les soignants, les patients et leurs familles sera dégradé et le regard de la société sur la fragilité, abîmé. Les plus pauvres risquent d'être les premiers à en payer le prix : ne voulant pas être une charge pour leurs enfants ou petits-enfants, les personnes âgées en précarité pourraient se sentir poussées à partir. En outre, l'expérience d'autres pays montre que les critères d'accès à l'aide à mourir tendent toujours à s'élargir, au détriment des soins palliatifs. Par-delà la désapprobation, ce vote du 15 juillet nous appelle donc à un engagement renouvelé, avec les familles, les soignants, les bénévoles, les proches aidants, les associations, les aumôniers, pour témoigner qu'une autre voie est possible, celle d'une présence fidèle et d'un accompagnement attentif qui apaisent les souffrances physiques ou psychologiques, sans jamais abandonner quiconque. La Conférence des évêques de France exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui, chaque jour, servent les personnes malades, handicapées, âgées ou en fin de vie. Elle encourage aussi les établissements catholiques de soin à être des témoins fidèles de l'indispensable attention éthique au respect des valeurs humaines fondamentales, en s'abstenant de comportements clairement illicites d'un point de vue moral, en vertu de la dignité de toute vie humaine. Enfin, elle suivra avec attention les saisines annoncées du Conseil Constitutionnel ainsi que les contributions volontaires associatives, afin que soit garanti en particulier le respect de l'éthique des établissements engagés dans l'accompagnement de personnes en fin de vie et qui excluent le recours à l'euthanasie ou au suicide assisté. Les catholiques de France continueront, avec beaucoup d'autres hommes et femmes de bonne volonté, croyants ou non, à servir la vie. Ils le feront animés par la ferme espérance que leur donne l'Évangile, esprit de résignation ni d'affrontement, convaincus que la grandeur d'une société ne réside jamais dans le fait de donner la mort aux plus fragiles, ou leur permettre de se la donner, mais au contraire de les accompagner, par une fraternité réelle, jusqu'au bout. Car le Christ en qui ils croient est venu pour que le monde ait la vie.

Cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, président de la Conférence des évêques de France / Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours, vice-président / Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise, vice-président

Vincent GAUTIER

Santé Urologie Depuis le début de l'année 2026, le traitement du cancer de la prostate par ultrasons focalisés de haute intensité est pris en charge par la Sécurité sociale. Une reconnaissance attendue de longue date par la Clinique Urologique Nantes Atlantis, pionnière de cette technologie depuis plus de vingt ans dans le Grand Ouest.

Un établissement nantais à la pointe

Le traitement du cancer de la prostate par ultrasons est souvent évoqué comme une « innovation récente ». Pourtant, l'histoire de l'HIFU à Nantes remonte aux années 2.000, lorsque la Clinique Urologique Nantes Atlantis compte parmi les tout premiers établissements français à adopter cette technologie, alors portée par l'Ablatherm. En 2014, Focal One arrive, une innovation lyonnaise plus précise, capable d'émettre un faisceau ultrasonore à haute énergie qui détruit la zone tumorale tout en préservant les tissus sains. Dès cette date, l'établissement nantais s'engage dans les premières études nationales, pendant les dix années que dure le protocole. Un travail de fond qui a directement contribué à la reconnaissance du traitement par la Sécurité sociale, et donc à son remboursement. Concrètement, la prise en charge repose sur une préparation minutieuse puis un modus operandi de plusieurs étapes. Sous anesthésie, une sonde est ensuite introduite par voie naturelle pour cibler la zone malade, que les ultrasons détruisent en la chauffant, sans toucher aux tissus sains alentour.

Stratégie globale

À l'aune de son expérience et de ses compétences, la Clinique Urologique Nantes Atlantis est devenue experte en la matière. Elle a traité près de 1.000 patients grâce à l'HIFU, dont certains ont bénéficié d'un suivi clinique postopératoire pouvant atteindre trente mois. Aujourd'hui, l'expertise des services s'appuie sur la collaboration de deux chirurgiens urologues de renom, Éric Potiron et Pierre Nevoux, entourés d'une équipe dédiée au suivi et à la recherche. Leur expertise vaut à l'établissement d'être régulièrement sollicité par des membres influents de l'Association Française d'Urologie pour présenter leurs résultats dans les congrès nationaux. Les recherches se poursuivent toujours et la technologie évolue. Aujourd'hui, la clinique participe même à des recherches sur l'intelligence artificielle (IA) appliquée à l'analyse des IRM, dans l'objectif d'affiner encore la précision du diagnostic. Les deux praticiens, Dr Pierre Nevoux et Éric Potiron usent de pédagogie pour expliquer la méthodologie employée : *« Le traitement par ultrasons du cancer de la prostate n'est pas qu'une technologie : c'est une stratégie globale, fondée sur la précision du diagnostic et du ciblage. Notre force réside dans l'intégration de toutes les étapes, de l'IRM haute résolution aux biopsies 3D, jusqu'au traitement focal par HIFU. Par cette approche, nous obtenons des résultats oncologiques et fonctionnels excellents, préservant ainsi la qualité de vie de nos patients. Grâce à l'intégration prochaine de l'IA, nous entrerons dans une nouvelle ère de la médecine, personnalisée et prédictive »*.

Mais que se passe-t-il pour le patient ? Si autrefois la moindre intervention chirurgicale nécessitait plusieurs jours d'immobilisation, aujourd'hui, les nouvelles technologies sont venues tout changer. En l'espèce, l'intervention s'apparente à une opération légère. Programmée le plus souvent en ambulatoire, elle dure en moyenne une heure et ne nécessite qu'une seule séance. Peu invasif et très ciblé, le traitement permet une récupération rapide ainsi qu'une réduction significative des effets secondaires, avec une préservation notable de la continence urinaire et de la fonction érectile. Un phénomène qui, selon la clinique, explique l'afflux de patients venus d'autres régions, principalement d'Île-de-France, pour être pris en charge dans un établissement à l'expertise reconnue de longue date. Reste que le dépistage demeure la clé d'un pronostic favorable. L'Institut National du Cancer reste des plus clairs sur le sujet, avec des chiffres à l'appui : *« Chaque année en France, on diagnostique près de 60.000 hommes, soit environ 1 sur 6 après 60 ans, un cancer de la prostate. Troisième cause de mortalité par cancer chez l'homme, celui de la prostate affiche pourtant un bon pronostic s'il est détecté tôt. Les hommes de 50-65 ans présentant des facteurs de risque ou des troubles urinaires sont invités à consulter leur généraliste ou un urologue pour un dépistage : dosage sanguin du PSA (antigène prostatique spécifique), toucher rectal évaluant le volume et la consistance de la prostate, puis IRM et biopsies en cas de suspicion »*. À ce jour, l'établissement privé de santé nantais peut se targuer d'être le premier dans le secteur monodisciplinaire spécialisé en urologie dans l'Hexagone. Avec ses 55 lits et ses trois services, urologie, urologie pédiatrique et oncologie, il accueille chaque année près de 7.000 patients. En 2024, le titre *Le Point* l'a même hissé à la deuxième place de son palmarès national dans le domaine des interventions sur le cancer de la prostate, et première pour celui de l'adénome. Un résultat plutôt rassurant pour les habitants de l'ouest confrontés à cette pathologie.



Dr Eric Potiron, Camilla Belbeoc'h directrice, Dr Pierre Nevoux de la Clinique Urologique Nantes Atlantis SCCN

Vincent GAUTIER

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur echo-ouest.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Victoires du Paysage 2026 Sur 88 finalistes retenus à l'échelle nationale, quatre réalisations de Pays de la Loire accèdent à l'étape finale des Victoires du Paysage. Une sélection qui confirme, une nouvelle fois, le dynamisme régional dans l'aménagement paysager.

Quatre projets ligériens en finale du concours national

Créées en 2008 par l'entreprise Valhor, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage récompensent, tous les deux ans, des projets d'aménagement exemplaires portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés. Le concours met en avant des réalisations jugées utiles à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Il distingue à la fois les collectivités et les professionnels engagés dans ces projets, paysagistes concepteurs, entreprises du paysage et pépiniéristes.

Quatre finalistes sur 182 candidatures

Réuni le 3 juin dernier, le jury national a examiné 182 candidatures avant de retenir 88 finalistes à l'échelle du pays, dont quatre pour la seule région Pays de la Loire. Une performance qui s'ajoute aux 25 réalisations déjà récompensées lors des éditions précédentes, pour cette dixième édition anniversaire du concours. Michel Audouy, président des Victoires du Paysage et secrétaire général de Valhor, explique quelle est la force de ce concours mettant en valeur les créations « vertes » sur le territoire régional : *« Ces projets illustrent la diversité des interventions paysagères en Pays de la Loire, de la renaturation des berges et des vallons à la création de parcs et de jardins, en passant par la transformation de cours d'école et la valorisation d'espaces paysagers plus intimes, jusqu'à l'aménagement de sites naturels en lien avec les dynamiques urbaines. Ils montrent que le paysage constitue un levier majeur de transformation des territoires ligériens, au service de la transition écologique, de la gestion des milieux humides, de l'amélioration du cadre de vie quotidien et du renforcement des continuités entre ville, nature et espaces habités ».* Prochaine étape pour les quatre lauréats régionaux : des visites du jury national sur site, programmées entre fin juin et septembre 2026, avant la désignation des grands gagnants.

Quatre visages du paysage ligérien

À Nantes, la cour du groupe scolaire Fellonneau change de nature. Portée par Nantes Métropole, la transformation remplace un espace minéral par une cour végétalisée, pensée pour offrir davantage d'ombre, des sols perméables et de nouveaux usages ludiques aux enfants. À Angers, l'aménagement des berges de la Reculée valorise un site de nature en cœur d'agglomération. Porté par Alter Public, le projet renforce les continuités écologiques et ouvre un espace de promenade au contact direct de l'eau. À Bonchamp-lès-Laval, en Mayenne, la commune a fait le choix d'intégrer un vallon naturel à un espace public paysager. Le parc du vallon de Galbé renforce la présence du végétal et offre un lieu de détente propice à la découverte du paysage. À Nantes encore, mais dans un registre plus intime, le Jardin R compose un espace paysager privé en dialogue avec son environnement urbain. Une écriture végétale sobre, pensée comme un lieu de calme. Quatre échelles, quatre usages mais une même conviction : le végétal se présente telle une réponse concrète aux enjeux du cadre de vie. Cette posture s'avère d'autant plus pertinente qu'elle contribue à l'amélioration de la santé, du bien-être et de la protection de l'environnement... un programme dont on redécouvre aujourd'hui toute l'importance et l'intérêt.

Vincent GAUTIER



À Nantes, comme dans tous les autres départements régionaux, la qualité de vie se constate par la qualité de l'environnement. Une réalité perceptible dans tous les espaces. Ici le parc de la Beaujoire à 10 minutes du centre de Nantes. *Vincent GAUTIER*

Nantes Au Centre Bourg de Saint-Herblain, jusqu'à 1.150 logements et une douzaine d'équipements publics vont rejoindre le réseau de chaleur métropolitain d'ici 2027, dans le cadre de la stratégie climatique de Nantes Métropole. Un changement local inscrit dans un mouvement amorcé sur tout le territoire nantais.

L'énergie, une question d'organisation et d'anticipation

D'ici la fin de l'année 2027, jusqu'à 1.150 logements supplémentaires et une douzaine d'équipements publics pourront être raccordés au chauffage urbain à Saint-Herblain. Cette opération s'inscrit dans la stratégie climatique de Nantes Métropole, qui vise 100 % d'énergies renouvelables sur son territoire d'ici 2050. Ce dispositif, déjà réalisé dans la Métropole, constitue une réelle évolution pour les habitants. Cette fois-ci, c'est le Centre Bourg de Saint-Herblain qui se tourne vers cette nouvelle source de chaleur. Des travaux de raccordement au réseau de chaleur métropolitain vont être effectués. Ce raccordement permettra de bénéficier d'une énergie locale et décarbonée, à un coût mieux maîtrisé, et profitable aux équipements publics comme aux bâtiments collectifs. L'opération s'inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial de la collectivité, qui s'est fixé un objectif de réduction de 46 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.



La ville de Nantes et ses communes avoisinantes profitent du déploiement du nouveau réseau de chaleur. Un plus pour l'efficacité de l'énergie et la protection de l'environnement. *Vincent GAUTIER*

Trois phases de raccordement

La transition herblinoise n'est pas nouvelle. Une première étape avait déjà permis le raccordement de 600 logements et de deux équipements publics à Saint-Herblain, avant que le développement du secteur Sillon n'y ajoute 1.500 logements supplémentaires et un nouvel équipement. La suite se dessine en trois volets. Le Centre Bourg doit accueillir 350 logements de plus, ainsi que six équipements. Le secteur Laennec, lui, verra le raccordement de six équipements de santé et de bureaux, parmi lesquels le gymnase et la piscine Bourgonnière, un Ehpad, la mairie, le groupe scolaire Auriol et le centre des finances publiques. Un raccordement potentiel de 300 logements est enfin évoqué du côté des résidences Hemerland et Changetterie. Dans le modus operandi, les travaux se dérouleront par secteurs, en deux tranches successives d'une durée globale de six mois chacune. La première s'amorcera en septembre prochain pour s'achever lors du premier semestre 2027, selon un calendrier établi en plusieurs phases pour limiter l'impact sur les habitants et les équipements sensibles. La seconde phase suivra en 2027, par tronçons de plusieurs semaines, avec des adaptations ponctuelles de la circulation pour garantir la sécurité des usagers. À l'échelle de la métropole, le réseau de chaleur représente aujourd'hui déjà 156 kilomètres de canalisations et quatre réseaux distincts, Centre Loire, Bellevue-Chantenay, Nord-Chézine et La Minais. Celui-ci alimente plus de 43.000 logements et de nombreux équipements, du CHU au Grand T en passant par l'Université. En 2023, 400.000 MWh y ont été distribués, dont 74 % issus d'énergies renouvelables ou de récupération, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 100.000 foyers. Près de 13 % des logements de la Métropole y sont raccordés, dont 45.000 au total et 26.000 logements sociaux, soit 34 % du parc social de l'agglomération. Cette énergie évite, selon la collectivité, l'émission de près de 65.500 tonnes de CO_2 par an, l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de plus de 7.100 Français.

Vincent GAUTIER

Environnement Placée depuis ce mardi 21 juillet au niveau de « crise » sécheresse, la zone du lac de Grand-Lieu subit de plein fouet un déficit hydrique qui fragilise l'un des plus remarquables espaces naturels de Loire-Atlantique. Au même moment, les Pigouilleurs de Grand-Lieu poursuivent leur mission : faire découvrir et protéger ce patrimoine exceptionnel.

Grand-Lieu sous tension, mais toujours vivant



Le lac de Grand-Lieu est en crise hydraulique du fait du manque de précipitations. *CD44*

C'est un lac sous haute surveillance et le constat est sans appel. Depuis ce mardi 21 juillet, le bassin versant du lac de Grand-Lieu est officiellement placé au niveau de « crise » sécheresse, le plus élevé de l'échelle de vigilance. Les autorités ont renforcé les restrictions d'usage de l'eau afin de préserver une ressource devenue particulièrement fragile après plusieurs semaines de déficit pluviométrique. Les eaux superficielles et souterraines du lac sont, quant à elles, classées en niveau d'« alerte », tout comme les nappes phréatiques de Soulvache, Massérac et Saint-Gildas-des-Bois. Une situation qui illustre la tension grandissante sur les milieux aquatiques ligériens. Avec près de 6.300 hectares en hiver, Grand-Lieu demeure le plus vaste lac naturel de plaine de France. Mais derrière cette image majestueuse se cache un équilibre écologique particulièrement sensible. Le niveau de l'eau conditionne le développement des roselières, la reproduction des poissons, l'accueil des oiseaux migrateurs et la richesse de la biodiversité qui fait la renommée internationale du site. Pour les gestionnaires comme pour les naturalistes, chaque épisode de sécheresse rappelle combien cet écosystème dépend d'un équilibre délicat entre les apports des rivières, les précipitations et les prélèvements humains.

Les Pigouilleurs, passeurs d'un patrimoine vivant

Face à cette réalité, les membres de l'association des Pigouilleurs de Grand-Lieu poursuivent leur travail de sensibilisation. Il y a quelques jours encore, plusieurs visiteurs ont embarqué à bord des traditionnelles barques à bout pointu pour une balade sur l'Ognon, l'une des portes d'entrée du lac. Silencieuses et parfaitement adaptées aux faibles profondeurs, ces embarcations permettent d'approcher les paysages sans les perturber. Roseaux, nénuphars, hérons, aigrettes ou encore libellules composent un décor que les bénévoles racontent avec passion. « *Chaque sortie est différente. Le lac change en permanence selon les saisons, le niveau de l'eau ou les espèces présentes. On ne vient pas seulement admirer un paysage, on découvre un milieu vivant qu'il faut apprendre à respecter* », explique Jean-Pierre, bénévole de l'association depuis une quinzaine d'années. Au fil de la navigation, les participants découvrent également l'histoire humaine du lac, longtemps façonné par les pêcheurs, les agriculteurs et les habitants des communes riveraines. « *Notre objectif est de transmettre cette mémoire autant que les connaissances naturalistes. Plus les visiteurs comprennent le fonctionnement du lac, plus ils prennent conscience de sa fragilité* », souligne Marie-Claude, autre bénévole engagée dans l'association. Créés pour préserver les traditions locales et faire découvrir le patrimoine naturel de Grand-Lieu, les Pigouilleurs organisent régulièrement des sorties commentées, participent à la valorisation des embarcations traditionnelles et contribuent à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux qui concernent le lac. Cette mission de transmission prend aujourd'hui une résonance particulière. Car si les restrictions d'eau rappellent l'urgence de préserver la ressource, elles invitent aussi chacun à regarder autrement ce paysage emblématique de Loire-Atlantique. Au-delà des chiffres de la sécheresse, Grand-Lieu demeure un territoire vivant, où l'homme et la nature cherchent depuis des siècles à cohabiter. Une richesse discrète que les Pigouilleurs s'efforcent de faire découvrir, sortie après sortie, convaincus que la meilleure façon de protéger le lac reste encore de le connaître. À l'heure où les épisodes climatiques extrêmes tendent à se multiplier, leur message prend tout son sens : préserver Grand-Lieu ne relève plus seulement de la contemplation, mais d'une responsabilité collective.

Baptiste MARTIN (clp)



Toute navigation sur le lac de Grand Lieu doit être strictement encadrée. *B. MARTIN (clp)*



L'association des Pigouilleurs de Grand-Lieu sont de sortie. *B. MARTIN (clp)*

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Treffieux De vieux tracteurs qui ronronnent, des batteuses qui reprennent du service, des sabotiers, tailleurs de pierre ou fileuses de laine à l'œuvre… À Treffieux, les Sillons du laboureur ne sont pas une simple exposition de matériel ancien. Le temps d'une journée, le patrimoine rural se remet véritablement en mouvement.

Les Sillons du laboureur cultivent la mémoire des campagnes



Guy Amossé, président de l'association, n'a eu de cesse de répondre à la curiosité des visiteurs. *Tanguy LOUVEL (clp)*



En quelques minutes, le sabotier transforme un simple billot de bois en sabot, grâce à une machine d'époque dont le fonctionnement continue de fasciner les visiteurs. *Tanguy LOUVEL (clp)*

Près de 80 tracteurs anciens, plus de vingt métiers d'autrefois en démonstration, six batteuses en fonctionnement, 750 repas servis et 150 bénévoles mobilisés pendant une semaine. La cinquième édition des Sillons du laboureur, organisée ce dimanche 19 juillet par l'association Les Gestes d'Antan, confirme un succès qui ne cesse de grandir. *« Une fête qui, d'année en année, s'étoffe un peu plus »*, observe Patrice Levant, responsable de la restauration. Au micro, l'animateur s'emballe devant le spectacle offert par les anciennes mécaniques : *« Un vrai ballet de tracteurs ! »* Quelques mètres plus loin, Guy Amossé, président de l'association, regarde défiler les participants avec une pointe d'étonnement. *« Jamais il n'y a eu autant de tracteurs ! »* En quelques années, le rassemblement est passé d'une trentaine à près de 80 tracteurs ; une progression qui témoigne de l'engouement des collectionneurs comme du public.

Un musée où tout fonctionne encore

Le succès de la manifestation ne tient pourtant pas seulement à la beauté des anciennes mécaniques. Ici, rien ou presque n'est figé. Les moteurs tournent, les courroies entraînent les machines, les outils reprennent du service. Les visiteurs ne viennent pas seulement admirer des objets anciens ; ils découvrent comment on travaillait avant l'arrivée de la technologie moderne. Comment taillait-on les pierres des maisons ? Comment fabriquait-on un sabot de bois, un panier en osier ou une motte de beurre ? Plus d'une vingtaine d'artisans et de passionnés répondent à ces questions en faisant revivre les gestes d'autrefois. Chaque démonstration raconte une histoire, celle des femmes et des hommes qui ont façonné le patrimoine rural. Parmi les collectionneurs présents figurait notamment Christian Le Clève, collectionneur qui possède une trentaine de tracteurs anciens. Seule sa locomotive à vapeur manquait cette année à l'appel. En raison de la canicule, il a préféré ne pas déplacer cette impressionnante machine qui entraîne habituellement une batteuse.

Tout est parti d'un vieux tracteur

Le plus surprenant est peut-être que cette grande fête soit née d'une histoire toute simple. *« Les vieux tracteurs, ça ne m'intéressait pas du tout »*, confie Guy Amossé en souriant. *« À l'époque, j'avais du travail, j'avais autre chose à penser ! »* Jusqu'à ce jour de 1996 où il achète un ancien tracteur abandonné dans une grange. *« Je l'ai retapé, sablé… et la maladie est venue comme ça ! »* Très vite, quelques amis attrapent le même virus. On restaure des machines, on se retrouve pour labourer ensemble, juste pour le plaisir. Puis quelqu'un lance une idée : pourquoi ne pas organiser une petite fête ? *« Le restaurant, c'était ma stabulation ! »*, se souvient encore l'ancien agriculteur. Une première grande fête est organisée en 2002 avec l'association Les Belles Mécaniques d'autrefois. Après plusieurs éditions communes, Guy Amossé et ses compagnons créent Les Gestes d'Antan en 2014. Les Sillons du laboureur prennent alors leur envol et reviennent désormais tous les deux ans. Cette cinquième édition est la troisième organisée sur le site actuel.

Une passion qui se partage

Le succès de cette édition s'est également invité du côté des cuisines. *« On a été un peu dépassé »*, reconnaît Guy Amossé. *« J'avais enregistré seulement 26 inscriptions de propriétaires de tracteurs. Finalement, ils étaient environ 60 à venir sans s'être annoncés. »* Au total, près de 750 repas ont été servis, récompensant les efforts des 150 bénévoles mobilisés pendant une semaine entière. Mais au-delà des chiffres, c'est sans doute l'esprit de la manifestation qui explique sa longévité. Ici, les collectionneurs ne viennent pas seulement exposer leurs machines. Ils les font fonctionner, racontent leur histoire, répondent aux questions et transmettent un savoir que beaucoup n'ont jamais connu. Les Sillons du laboureur ne célèbrent pas seulement les vieilles mécaniques. Ils rendent hommage à l'ingéniosité des générations qui ont façonné les campagnes et propulsé les suivantes dans l'ère de la technologie moderne.

Tanguy LOUVEL (clp)



À gauche Christian Le Clève devant une pièce de sa collection : un tracteur deering 10-20 construit en 1932. *Tanguy LOUVEL (clp)*

Foi & témoignage Lors d'une récente ordination, l'invitation à embrasser les mains des nouveaux prêtres a suscité surprise et interrogations. Retour sur un geste ancien, entre piété populaire et risque de cléricalisme.

Des mains pour quoi faire ?

Des mains pour quoi faire ? Une réponse a été donnée récemment lors de l'ordination des nouveaux prêtres de notre diocèse. À la fin de la célébration, l'un d'eux invitait les fidèles présents à partager le verre de l'amitié au cours duquel ils pouvaient recevoir la bénédiction des nouveaux ordonnés. À ce rite classique, il annonçait la possibilité d'embrasser les paumes des mains des nouveaux prêtres. L'annonce n'a pas manqué de surprendre. Il faut dire qu'elle était accompagnée d'autres propositions aussi étonnantes. L'invitation aux premières messes était qualifiée de « messe des prémices ». Renvoyant à la pratique telle qu'elle est évoquée dans le judaïsme, on peut se demander s'il n'y a pas là comme un lien entre le sacerdoce ministériel et le rôle du prêtre tel qu'il est décrit dans le premier Testament. Telle n'apparaît pourtant pas l'intention de Jésus qui ne s'est jamais situé dans la lignée des « sacrificateurs » de l'ancienne Alliance, ni telle que la mission confiée à ceux qu'Il avait choisis comme ses apôtres. La proposition de la bénédiction comportait aussi la possibilité de recevoir une indulgence plénière à ceux qui, par cette démarche, demandaient cette faveur, les conditions habituelles étant assurées : confession, communion et prière pour le Saint-Père. La théologie sur la pratique des indulgences ne manque pas d'être discutable et discutée à juste titre. Basée sur la *« remise de la peine temporelle due au péché qui demeure, malgré le pardon accordé »*, elle semble mettre des limites à ce pardon. L'analyse historique de cette pratique révèle qu'elle fut plutôt entachée à son origine par l'aspect commercial qui l'a accompagnée quand les prêcheurs, dans le monde occidental, assuraient les fidèles que leur obole libérait les défunts du purgatoire. Il fallait évidemment beaucoup d'argent pour bâtir la basilique Saint-Pierre. Revenant à la proposition d'embrasser les mains des nouveaux prêtres, on peut voir dans cette pratique l'insistance sur la consécration apportée dans la célébration de l'ordination par l'onction des mains avec l'huile sainte. On a pu penser, à tort, au cours de l'Histoire, que ce geste était essentiel, celui qui en faisait un sacrement, celui qui « faisait le prêtre », alors que c'est bien l'imposition des mains par l'évêque qui remplit cette fonction. Proposer d'embrasser les mains du nouveau prêtre ne manquera pas de sembler décalé à notre époque par tous ceux qui y voient une pratique désuète et réservée à un certain monde. Les manuels de politesse rappellent qu'elle est réservée aux femmes mariées ou d'un âge avancé ! Elle s'enracine surtout dans la pratique moyenâgeuse ayant pour but d'exprimer à la fois l'admiration et la soumission du vassal à son seigneur. C'est ce qui explique la coutume, là encore quelque peu désuète, du baiser de l'anneau pastoral de l'Évêque, dont le titre a été gardé de seigneur !



Les mains ont toujours eu une place symbolique dans l'Église. Elles portent en elles tant de significations. *Vincent GAUTIER*

Cette pratique du baise-main au nouvel ordonné pourrait bien alors remettre au goût du jour ou souligner l'aspect « sacré » de sa personne, vue comme d'abord « mise à part », avec le risque d'en faire surtout « l'homme de la messe », comme a pu l'évoquer le fait d'être seul à pouvoir toucher l'Hostie, grâce à ses mains consacrées, en oubliant qu'à la suite du Christ, il demeure « *homme parmi les hommes* ». Mettre ainsi le prêtre sur un tel piédestal, avec le risque de lui faire oublier son humanité, peut conduire au cléricalisme, ce que le Pape François n'a cessé de dénoncer comme une plaie dans notre Église. Et nous savons bien les déceptions qui sont au rendez-vous d'une vision « sacrale » du prêtre.

Si nos nouveaux ordonnés font ce choix de donner leurs mains à embrasser, je leur proposerais bien auparavant de méditer devant la représentation de *L'Enfant prodigue* de Rembrandt. Dans ce tableau bien connu, l'attention se porte sur les mains du Père accueillant son fils de retour à la maison. Il ne les donne pas à embrasser, mais elles sont simplement posées sur les épaules du fils agenouillé. Les deux mains ne sont pas identiques : l'une, plus grande, représente la force paternelle, celle de l'autorité qui redresse sans humilier. L'autre, plus délicate et plus petite, plus féminine, évoque la tendresse, celle qui console et fait confiance. Figure de notre Dieu, la silhouette peut aussi évoquer la mission du prêtre : rappeler les exigences de l'Évangile et accueillir tout « blessé de la vie » en lui apportant l'espérance... J'ajouterais bien une autre proposition : pour retrouver le sens et l'utilité de leurs mains de prêtres, qu'ils se reportent à ce chant de Noël Colombier qui les décrit comme *« chantant la Gloire de Dieu quand elles partagent le pain »*. Qu'ils n'oublient pas alors qu'elles ont pour mission de *« bâtir le monde... se croiser par l'amitié... être unies par l'affection... se lever pour la prière... gommer le passé... remettre debout... »*. Un beau programme et une belle mission !

Père Robert Favrou

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCHO de l'Ouest

JE SOUTIENS L'ÉCHO DE L'OUEST JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :
L'ÉCHO DE L'OUEST

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Écho de l'Ouest

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

TOURISME Avec l'ouverture d'un office de tourisme saisonnier en plein cœur du bourg, Mouilleron-Saint-Germain entend renforcer son attractivité et devenir une véritable porte d'entrée touristique du nord du Pays de La Châtaigneraie. Un pari sur l'accueil, le patrimoine et l'économie locale.

Mouilleron-Saint-Germain ouvre la voie au tourisme

Le ruban coupé symbolise bien plus que l'ouverture d'un simple bureau d'information. Depuis quelques jours, Mouilleron-Saint-Germain accueille un nouvel office de tourisme saisonnier, installé au 1, rue du Pavé, en plein centre-bourg. Une implantation qui intervient après la fermeture du bureau de La Châtaigneraie et qui traduit une volonté claire : conforter la place de la commune dans le paysage touristique vendéen. Pour les élus locaux, cette ouverture marque une étape importante. Située au carrefour de plusieurs itinéraires et à la porte d'entrée nord du territoire de Vendée Grand Sud, la commune entend désormais jouer pleinement son rôle d'ambassadrice d'un secteur encore méconnu, mais riche de son patrimoine, de ses paysages et de son art de vivre. Autour d'Hélène Meunier, maire de Mouilleron-Saint-Germain, de Matthias Lemoine et de Christian Henriet, vice-présidents de Vendée Grand Sud, élus, commerçants, hébergeurs et partenaires du tourisme se sont réunis pour lancer officiellement la saison estivale. Tous partagent la même ambition : faire de ce nouvel espace un véritable point de départ pour découvrir le nord de la Vendée.



Inauguration officielle de l'office de tourisme. *B. MARTIN (clp)*

Un accueil pensé comme une expérience

Loin de la simple distribution de dépliants, le nouvel office veut proposer une approche plus immersive du territoire. « *Un accueil touristique, ce n'est pas seulement vendre des billets. C'est partager des expériences* », ont rappelé les représentants de Vendée Grand Sud lors de l'inauguration. Une philosophie qui place l'humain au cœur de la découverte. Car le tourisme évolue. Les visiteurs recherchent désormais des rencontres, des itinéraires personnalisés, des conseils de proximité ou encore des bonnes adresses. Autant de services que ce bureau saisonnier entend développer tout au long de l'été. Pour Hélène Meunier, cette ouverture constitue « *une nouvelle page pour le tourisme de la commune. C'est une belle reconnaissance pour Mouilleron-Saint-Germain, mais aussi pour tout le nord du Pays de La Châtaigneraie. À nous maintenant de montrer que nous avons toute notre place parmi les destinations vendéennes* ». L'office devient ainsi une vitrine pour l'ensemble des richesses locales : patrimoine historique, itinéraires de randonnée, gastronomie, producteurs, animations estivales ou encore hébergements.

Un levier pour l'économie locale

Au-delà de l'image, les enjeux sont également économiques. Chaque visiteur qui pousse la porte de l'office est un client potentiel pour les restaurants, commerces, artisans, producteurs ou hébergeurs du secteur. Le choix d'une implantation en centre bourg répond d'ailleurs à cette logique de dynamisation. Les touristes sont invités à prolonger leur passage dans les rues commerçantes, à découvrir les services de proximité ou à partir explorer les communes voisines. Cette ouverture est aussi l'aboutissement d'un travail collectif associant la commune, la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie, Vendée Grand Sud et Vendée Marais Poitevin Tourisme. Une coopération qui témoigne d'une conviction partagée : l'attractivité touristique se construit à l'échelle d'un territoire et non d'une seule commune. Alors que la Vendée continue d'attirer chaque année plusieurs millions de visiteurs, les territoires de l'intérieur entendent eux aussi tirer leur épingle du jeu. En misant sur un accueil de proximité, un patrimoine préservé et une offre de découverte plus authentique, Mouilleron-Saint-Germain espère convaincre les vacanciers de s'éloigner un temps du littoral. Ouvert jusqu'au 29 août, du mardi au samedi, le nouvel office de tourisme aura désormais la mission de transformer les simples passages en véritables séjours. Un défi qui pourrait bien renforcer durablement l'attractivité de cette partie du département, où le tourisme s'affirme progressivement comme un moteur de développement local.

Baptiste MARTIN (clp)



Le Sanctuaire de La Salette à La Rabatelière, au cœur de la Vendée. *B. MARTIN (clp)*



L'office estival se situe vraiment au cœur du bourg. *B. MARTIN (clp)*

Sainte-Hermine Ils avaient vingt ans en 1976. Aujourd'hui, ils racontent une sécheresse restée gravée dans la mémoire des campagnes, entre moissons nocturnes et champs qui prenaient feu.

Moissonner de nuit, un souvenir qui resurgit

« *On a déjà vu ça* », dit Éliane Boudaud, épouse du chef d'entreprise du même nom à Thiré à l'époque. Ses enfants, très jeunes, s'en souviennent peu. Les entreprises de battage venaient donner un coup de main, les moissons pouvant se faire en plaine avant le bocage vendéen. Il a fallu moissonner le blé de nuit, tout comme cette année 2026. Les chauffeurs dormaient le jour chez l'un ou l'autre des clients, prenant la place des enfants partis à l'école. Le petit déjeuner était porté sur place dans les champs et il faisait 25° à 6 heures du matin avec un soleil implacable. « *Le tracteur et la remorque de mon voisin ont failli brûler, je me suis précipité pour les déplacer et nous avions de l'eau dans une tonne au bout du champ pour éteindre les débuts d'incendie* », confie Jean-Yves Soulard, 22 ans en 1976. « *Je me suis marié en avril de cette même année et mon père disait qu'il espérait qu'il pleuve avant août, mois du mariage de mon frère. Eh bien non, pas d'eau avant septembre* », ajoute le paysan. La sécheresse concernait la plaine mais aussi le bocage. Les maïs cultivés pour le grain ont été vendus aux éleveurs pour ensiler et apporter de la nourriture en hiver. Le foin, lui, a été consommé tout l'été, faute d'herbe. « *J'avais 19 ans et je me souviens avoir rentré la moissonneuse-batteuse de la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma) le 2 juillet 1976, remisée pour l'année. Les moissons étaient donc terminées* », précise Pascal Auguin, fils d'agriculteur à La Chapelle-Thémer. « *Nous avions du matériel sur place pour labourer autour du champ, les machines pouvant mettre le feu aussi la nuit, permettant ainsi de l'arrêter* », souligne Gérard Carré, jeune agriculteur de Saint-Jean-de-Beugné en 1976. « *J'étais également conducteur de moissonneuse, saisonnier à l'entreprise Guinet de ma commune. Nous étions nourris par les clients et nous appréciions, après avoir préparé le matériel en fin de journée, un bon repas frais parfois apporté sur place à 21 heures cette année-là, ainsi que le petit déjeuner dès 6 heures, avec arrêt ensuite à 10 heures pour aller dormir. Ce qui n'était pas toujours le cas, seulement un ou deux casse-croûte !* »



Une moissonneuse à la tomb&e du jour le 20 juin 2026. *Marie-Renée SUIRE (clp)*

Contre la sécheresse, les agriculteurs commençaient à arroser les champs de maïs à partir de forages ou avec de l'eau puisée dans la rivière la Smagne, affluent du Lay. Mais elle aussi était à sec ou disparaissait dans des trous de sécheresse.

Marie-Renée SUIRE (clp)

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2620**291**

MAXENCE PIQUART - CSAM

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Allée des Marquises
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 16.07.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAXENCE PIQUART - CSAM

Forme : Société par actions simplifiée

Objet social : La Société a pour objet et à l'étranger :

• Prises de participations dans toutes sociétés commerciales, artisanales et industrielles,
• Prestations administratives,
• Marketing, prospection,
• Conseil en marketing,
• Agence commerciale,
• Conseil en formation,
• Concession de brevets, marques, savoir-faire,

et toutes activités annexes, connexes et complémentaires et d'une façon générale, toutes activités commerciales, civiles, mobilières et immobilières se rattachant directement et indirectement à l'objet social ci-dessus défini ou susceptible de favoriser le but poursuivi par la société, son extension et son développement.

Siège social : 1 Allée des Marquises - 44300 NANTES

Capital : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune

Durée : fixée à 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au R.C.S.

Est nommé sans limitation de durée : en qualité de Président : Monsieur Maxence, PIQUART - 1 Allée des Marquises - 44300 NANTES.

Est nommé sans limitation de durée : en qualité de Directeur Général : Monsieur Stéphane PIQUART - 5 Place du Cens - 44700 ORVAULT

Admission aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de société NANTES.

Pour avis, Le Président

A2620**362**

BE VIVIA

au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Rue de la Briancière
44120 VERTOU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement les 26 Juin et 4 Juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile.

Dénomination sociale : BE VIVIA.

Siège social : 8 Rue de la Briancière 44120 VERTOU.

Objet social : L'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, de quelque nature que ce soit ; la prise de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés existantes ou à créer, la gestion et l'administration de ces participations et intérêts en ce compris la cession ; la gestion et l'administration de tout portefeuille de valeurs mobilières ; la constitution, la gestion et l'administration de tout patrimoine financier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : Monsieur Benoît FONDIN, demeurant Résidence les Terrasses du Lac, Appartement D41, Rue Edouard Branly, 97310 KOUROU.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

A2620**292**

MAXENCE PIQUART - CSAM

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Allée des Marquises
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 16.07.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAXENCE PIQUART - CSAM

Forme : Société par actions simplifiée

Objet social : La Société a pour objet et à l'étranger :

Prises de participations dans toutes sociétés commerciales, artisanales et industrielles,
• Prestations administratives,
• Marketing, prospection,
• Conseil en marketing,
• Agence commerciale,
• Conseil en formation,
• Concession de brevets, marques, savoir-faire,

et toutes activités annexes, connexes et complémentaires et d'une façon générale, toutes activités commerciales, civiles, mobilières et immobilières se rattachant directement et indirectement à l'objet social ci-dessus défini ou susceptible de favoriser le but poursuivi par la société, son extension et son développement.

Siège social : 1 Allée des Marquises - 44300 NANTES

Capital : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune

Durée : fixée à 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au R.C.S.

Est nommé sans limitation de durée : en qualité de Président : Monsieur Maxence, PIQUART - 1 Allée des Marquises - 44300 NANTES.

Est nommé sans limitation de durée : en qualité de Directeur Général : Monsieur Stéphane PIQUART - 5 Place du Cens - 44700 ORVAULT

Admission aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de société NANTES.

Pour avis, Le Président

A2620**599**

Notaire

Maître Lucile ESSIRARD
3 avenue Louis Lajarrige
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

SCI BOCAJ

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Lucile ESSIRARD, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Notaire de la Côte d'Amour», titulaire d'un Office Notarial à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 3 avenue Lajarrige, le 17 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : BOCAJ.

Le siège social est fixé à : SAINT-MALO-DE-GUERSAC (44550) , 1 et 3 rue Marie Curie .

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).

Les apports sont 1200 euros, à savoir

Madame Jeanne COURANT apporte la somme de MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (1 199,00 EUR).

Monsieur Antonin COURANT apporte la somme de UN EURO (1,00 EUR).

Toutes les cessions de parts et autres mutations entre vifs, notamment les donations, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Jeanne COURANT demeurant à GUERANDE (44350), 2 Bis chemin de Mauperthuis.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis
Le notaire.

Maître Lucile ESSIRARD

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2620**419**

APROJURIS

Aux termes d'un acte électronique par procédé YOUSIGN signé en date du 16 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- dénomination sociale : **DE JÉSUS LA FÉE**
- forme : société civile immobilière
- siège social : PORNIC (44210) 10 rue des Bergeronnettes
- capital social : 1 000 euros.
- objet social : l'achat et la vente de tous biens immobiliers, la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés, ou de biens immobiliers dont la société est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location ; l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financiers des associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social ;
- durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE (44)
- gérance : Monsieur Loïc DE JESUS et Madame Peggy DE JESUS, demeurant à PORNIC (44210) 10 rue des Bergeronnettes, nommés pour une durée indéterminée,
- cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute cession de parts à des conjoints, ascendants, descendants, ou tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

A2620**417**

APROJURIS

Aux termes d'un acte électronique en date du 16 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- dénomination sociale : **LES CHOUETTES**
- forme : société civile immobilière
- siège social : 7 ter route de la rue Jean - 44117 SAINT ANDRE DES EAUX
- capital social : 1 000 euros.
- objet social : l'achat et la vente de tous biens immobiliers, la gestion, la location, la cession et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers meublés ou non meublés dont la société est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, ou en crédit-bail, l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toutes garanties aux engagements financiers des associés destinés à permettre la réalisation de l'objet social.
- durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE (44)
- gérance : Madame Julie LAUDRIN, demeurant à SAINT ANDRE DES EAUX (44117) 7 ter route de la rue Jean, nommée pour une durée indéterminée,
- cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute cession de parts à des conjoints, ascendants, descendants ou tiers est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

A2620**210**

APROJURIS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Aux termes d'un acte électronique en date du 1er juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EVANESCENCE

Forme : société à responsabilité limitée

Siège social : 5 place du Marhallé 44350 GUERANDE

Capital social : 20 000 €

Objet social : en France et à l'étranger, l'exploitation de tout fonds de commerce et artisanal de salon de coiffure mixte ainsi que l'achat et la vente de tous produits, matériels et accessoires liés à la coiffure, et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE (44)

Cogérants : Madame Vanessa MARTIN épouse AUDOIRE, demeurant à SAINT-MOLF (44350), 2 allée du Verger et Madame Caroline TOUBLANC demeurant à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 30 boulevard de la Forêt, nommés pour une durée indéterminée.

A2620**318**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, en date du 15 juillet 2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée :

Dénomination sociale : RENAHLDY

Capital social : 20 000 euros

Siège social : 20 rue des Doizelleries - 44840 LES SORINIERES

Objet : **L'activité de société de portefeuille ;**

L'acquisition ou la souscription de parts ou actions de sociétés ;

La gestion des participations détenues par la société;

L'activité de holding financière ;

L'animation de sociétés ;

L'activité de prestataires de services techniques, administratifs, financiers, commerciaux et de gestion ;

L'exercice de tous mandats de direction et de représentation des sociétés dans lesquelles la société détient des participations ;

L'acquisition, la gestion et l'exploitation de tous actifs immobiliers et mobiliers de toute nature.

Président : La société DORIE'S HOLDING sise 20 rue des Doizelleries 44840 Les Sorinieres, inscrite au RCS de Nantes sous le n° 508 764 842.

Directeur Général : La société AC GROUPE sise 115 boulevard Gambetta 29480 Le Relecq-Kerhuon.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis.

A2620**495**

ComptaGes Conseils

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LDSA

Objet social : L'exploitation d'une cave à vins, comprenant l'achat, la vente, la distribution, la dégustation et le conseil en vins, champagnes, spiritueux, bières, cidres et toutes autres boissons alcoolisées ou non alcoolisées, ainsi que de produits régionaux, d'épicerie fine et d'accessoires liés à l'univers du vin

Siège social : 2 rue richeux, 44100 NANTES

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. HATTE LOUIS DAVID 2 rue Richeux 44100 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

le président

A2620**185**

Par acte SSP du 10/06/2026 il a été constitué une **SASU** dénommée:

AGRISOR

Siège social: 41- 43 quai de malakoff
44000 NANTES

Capital: 100 €

Objet: Toute prestation de services agricoles travaux forestiers, environnementaux d'abattage, d'élagage et de débroussaillage de forêts et d'aménagement d'espaces verts

Président: M. CALDARAS Sorin 232 rue de verdun 34400 LUNEL

Transmission des actions: Toute cession est soumise à l'agrément des actionnaires

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

A2620**585**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/07/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PBO AGENCE COMMERCIALE

Objet social : Représenter au travers d'un mandat commercial, tout type de sociétés quelque soit leur domaine d'activités, leurs produits ou solutions techniques

Siège social : 9 rue de Tackrouna, 44300 NANTES

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. BOLO Patrice 13 boulevard de l'Océan 44220 COUERON

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Patrice Bolo

A2620**760**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 01/07/2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée : **URG CUISINE**

Capital social : 1 000 EUROS

Siège social : 19 LES GRANDES LANDES - 44140 LE BIGNON

Objet : L'installation, l'entretien, la maintenance, le dépannage, la réparation de matériels, équipements et accessoires de cuisine professionnelle.

La vente et la location de matériels, équipements et accessoires de cuisine professionnelle. Le négoce, la distribution et l'import-export de matériels, équipements et accessoires de cuisine professionnelle.

Président : RIGAUD STEPHANE - 19 LES GRANDES LANDES - 44140 LE BIGNON

Directeur général : WENG SHISHEN - 16 RUE GABRIEL GOUDY - 44200 NANTES

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix, tout associé peut y participer en justifiant de son inscription en compte un jour avant la décision collective Clauses d'agrément : Cessions d'actions : agrément systématique à la majorité des actions Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NANTES

Pour avis.

DIVERS

A2620**374**

MAXENCE PIQUART - CSAM

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Allée des Iles Marquises
44300 NANTES

ADDITIF à l'insertion du 24.07.2026 dans le journal 44 L'ECHO DE L'OUEST AVIS DE CONSTITUTION

Il fallait lire :

1 Allée des Iles Marquises - 44300 NANTES

Au lieu et place de :

1 Allée des Marquises - 44300 NANTES

Le reste sans changement.

POUR AVIS, LE PRESIDENT

FONDS DE COMMERCE

A2620**589**

CABINET D AVOCAT FEUILLATRE
9 Rue Général Leclerc de Hauteclocque
44000 Nantes

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/06/2026, enregistré au service des impôts de Nantes, dossier 2026 00045280, référence 4404P02 2026 A 02733, le 09/07/2026, La société TOUS EN SAUT, dont le siège social est situé 6 le Halliou - 44130 Bouvron - France, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 949 532 667, A cédé à la société DISTRICT AVENTURE, dont le siège social est situé 13 Route de la Roche - 44 320 FROSSAY , Société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 103 971 834 Un fonds de commerce de de location et exploitation de structures de jeux gonflables en extérieur et en intérieur, comprenant les éléments : la clientèle, l'enseigne et le nom commercial «TOUS EN SAUT», le nom de domaine du site www.tousensaut44.fr sis et exploité 13 Route de la Roche - 44 320 FROSSAY. Propriété et jouissance : 29/06/2026 Prix : 36 431 euros, dont 11 401 euros pour les éléments incorporels et 25 030 euros pour les éléments corporels. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au fonds cédé, chez Maître Christophe GUEGUEN, Avocat au Barreau de Nantes domicilié 1 Rue du Chapeau-Rouge, 44000 Nantes

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**806**

26-395-Super-U-AncenisC-DAC 44FAVORABLE

Réunie le 21 juillet 2026, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Loire-Atlantique a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale ci-dessous :

PC n° 0440032600011, déposé à la mairie d'Ancenis - St-Géréon le 24/02/2026

Demandeur : SAS XAVIR (SIRET n° 38537604100021)

Siège social : 154, rue Audigane 44150 Ancenis - Saint-Géréon

Nature du projet : extension de l'ensemble commercial «Audigane» par extension d'un magasin à l'enseigne Super-U

Adresse du projet : 154, rue Audigane 44150 Ancenis - Saint-Géréon

Cadastre : section BH n° 60, 61, 85, 87, 88, 92, 93 et 94

Surface de vente nette créée : 596 m² dont Super-U (548 m²) et zone expo-vente de bazar saisonnier (48 m²)

Surface de vente totale du magasin Super-U après projet, boutiques déportées GEM / U Technologie et bazar saisonnier comprises : 4 095 m²

Voies et délais de recours : articles R.752.30 et R.752-32 du Code de commerce

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2620**204**

François BAZIN - Pierre AUDOUIN
Notaires associés
40, rue du Vignoble – B.P.3
44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

CHANGEMENT

DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BAZIN François, notaire à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450), le 15/07/2026.

M. CROCHU Christophe et Mme GOUTHIERRE Hélène demeurant ensemble 2 rue de Bellevue, 44680 SAINTE PAZANNE, mariés le 14/10/1995 à BASSE GOULAINE (44115) sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître BAZIN François, notaire à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Me François BAZIN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**749**

LIQUIDATION

SCI NADE

Société civile immobilière
en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 52 ROUTE DE COET BIHAN
44420 LA TURBALLE
Siège de liquidation : 11 RUE DE LA MISAINE
44420 LA TURBALLE
538709296 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 au 11 RUE DE LA MISAINE 44420 LA TURBALLE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David CHARPENTIER, demeurant 11 RUE DE LA MISAINE DOMAINE DE BELLEVUE 44420 LA TURBALLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

A2620**689**

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

NELUMBIA ARCHITECTURE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 36 boulevard Gabriel Lauriol
44300 NANTES
507 920 510 RCS NANTES
En cours de liquidation

AVIS DE PUBLICITE

Par PV de l'AGO du 30/06/2026 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/06/2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES

Mention sera faite au RCS :NANTES

Pour avis,

MODIFICATIONS

A2620**580**

ECI-BASALT-FIT

S.A.S. au capital de 200 000 €
Siège social : SAINT GALMIER (Loire),
33 avenue Jean Monnet
R.C.S. : SAINT ETIENNE 511 322 356,
Président : «BASALT» sise à NANTES (Loire-Atlantique),
3 Rue Lorette de la REFOULAIS,
R.C.S. : NANTES 408 619 773

Transfert du siège social

L'A.G.M. en date du 22 mai 2026, de la société «ECI-BASALT-FIT», a décidé de transférer le siège social à NANTES (Loire-Atlantique), 3 Rue Lorette de la Refoulais, et ce avec effet au 1er juillet 2026.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS ST ETIENNE et NANTES

A2620**223**

JBH

SAS au capital de 300.500 €

Siège : 45 CHE 45 chemin Dozenval 97425 AVIRONS

922546429 RCS de SAINT PIERRE

Suivant décisions du 9 Juillet 2026 de L'Associé unique de la Société JBH, dont le siège social est à LES AVIRONS 97425 - 45 Chemin Dozenval, immatriculée au RCS de SAINT-PIERRE sous le numéro 922.546.429, l'Associé unique a décidé le transfert du siège social à NANTES (44100) – 31 Boulevard des Anglais, ressortant du RCS de NANTES.

A2620**737**

SARL BOISTEAU-GRIMAUD

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 650 €
Siège social :
La Plée - Zone Pôle Sud II -
2 allée du Cap Horn
44120 VERTOU
439 347 527 RCS NANTES

Démission d'un gérant

Aux termes de ses délibérations en date du 27/02/2026, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission de Madame Anita BOISTEAU, née GUEDAS, de ses fonctions de co-gérante à compter du 28/02/2026 et a décidé ne pas pourvoir à son remplacement, Monsieur Landry GRIMAUD demeurant le seul gérant en exercice à compter de cette date.

Pour avis

A2619**379**

PORNI'CROQUETTES
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 20 000 euros
Siège social : 6 RUE JEAN MONNET
44210 PORNIC
893 023 986 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 22 Juin 2026, la gérance de la Société à responsabilité limitée PORNI'CROQUETTES a décidé de transférer le siège social du 6 RUE JEAN MONNET - 44210 PORNIC au 16 RUE ROBERT SCHUMAN - 44210 PORNIC à compter du 22 Juin 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

A2620**173**

Allard Conseil Loire Océan

33 avenue du Parc de Procé
44100 NANTES
Tél. 02 40 69 82 93
www.expert-comptable-nantes.org

SCI DPLR

S.C.I. au capital de 2 000 Euros

Siège social : 191 La Cormerie
44522 MESANGER
R.C.S. NANTES 941 675 266

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17/06/2026, il résulte que le siège social a été transféré du 191 La Cormerie à MESANGER (44522) au 970 La Durandière à OUDON (44521), à compter du 01/07/2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le gérant, Monsieur Michel Raimbeaud, est également domicilié 970 La Durandière à OUDON (44521)

Mention sera faite au RCS de NANTES Pour avis,

A2618**535**

ENTROPY

11 AVENUE DES FRERES LUMIERE
44250 SAINT BREVIN LES PINS

ENTROPY
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €
Siège social : 11 Avenue des Frères LUMIERE
44250 SAINT-BREVIN LES PINS
843 944 497 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

A2620**789**

UPTÉACONSEIL

GUILLAUME GIRARD

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 2 La Rebourgère
44690 MAISDON-SUR-SEVRE
RCS NANTES 850 395 963

Avis de modifications

L'AGE en date du 17/07/2026 a constaté : l'augmentation du capital, l'entrée de la SAS VINS GIRARD en qualité d'associée et la transformation de l'EARL en SCEA, à effet du 15 juillet 2026. En conséquence, les nouveaux statuts ont été adoptés comme suit : Forme : SCEA Dénomination : GUILLAUME GIRARD Siège social : 2 La Rebourgère 44690 MAISDON-SUR-SEVRE Objet : activités réputées agricoles Capital social : 7 900 € Durée : 99 ans Gérant : Monsieur GIRARD Guillaume demeurant «2 la Rebourgère» 44690 MAISDON-SUR-SEVRE La transformation sera notifiée au RCS de NANTES.

Pour insertion,
la gérance.

DISSOLUTIONS

A2620**371**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

SAS MINUT'HEURE

Au capital de 1200 €
1 Rue de Constantine 44100 Nantes
RCS Nantes
N° 824 557 284

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 Juillet 2026 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 Juillet 2026 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre-Edouard MILOCHAU, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 6 Rue Santeuil 44000 Nantes , adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

A2620**688**

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

NELUMBIA ARCHITECTURE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation 36 boulevard Gabriel Lauriol
44300 NANTES
507 920 510 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/05/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/05/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal ROUGÉ, demeurant 36 boulevard Gabriel Lauriol, 44300 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 36 boulevard Gabriel Lauriol 44300 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2618**489**

COLIN

21 ROUTE DE ST PERE EN RETZ
44320 SAINT VIAUD

COLIN
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 €
Siège social : 21 Route de Saint-Père en Retz
ZAC du Petit Bois
44320 SAINT VIAUD
Siège de liquidation : 49 Rue Emile ZOLA
44550 SAINT-MALO DE GUERSAC
407 796 945 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 23 juin 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 Juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Myriam LE BOTH, demeurant 49 Rue Emile ZOLA 44550 SAINT-MALO DE GUERSAC, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 49 Rue Emile ZOLA 44550 SAINT-MALO DE GUERSAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2618**895**

LES COURLIS
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 300 euros
Siège social : 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
Siège de liquidation : 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
494 258 262 RCS SAINT-NAZAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidatrice Madame Dominique GUERIN, demeurant 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Vendée

DISSOLUTIONS

A2620**522**

AMBRE

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 29, rue de l'Hôtel de Ville
85100 LES SABLES-D'OLONNE
323 037 408 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Le 17 juillet 2026, la société SOCIETE MANCELLE DE BIJOUTERIES, société par actions simplifiée au capital de 106 302 euros, dont le siège social est situé 2, rue Saint-Jacques et 1, rue de Bolton, Place Saint-Nicolas, 72000 LE MANS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du MANS sous le numéro 327 258 059, associée unique de la société AMBRE, a décidé la dissolution sans liquidation de ladite société dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON dans les 30 jours de la publication au BODACC.

A2620**351**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Société Civile Immobilière M.A & M.A

Au capital de 1000 €
Les Achards -1 Rue de l'Industrie
85150 Saint-Julien-des-Landes
RCS La Roche sur Yon
N° 833 505 647

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 Février 2025 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 Février 2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale sus visée a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick MURAILLON demeurant Lieudit Le Pavillon 85150 Saint-Jean-Julien-des-Landes , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : Lieudit Le Pavillon 85150 Saint-Jean-Julien-des-Landes, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.

A2620**298**

DISSOLUTION ANTICIPEE GUISTO

S.A.R.L au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 9 rue Nationale
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
R.C.S
LA ROCHE SUR YON N° 943969 691

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

M. Alix MOLLE demeurant 845 Le Guisseau 85440 Talmont Saint Hilaire a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.

Mention sera faite au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

A2620**311**

ACEA ACCOMPAGNEMENT

EURL au capital de 1 500 €

Siège social : 2 RUE DES SAULES

85150 LE GIROUARD

RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°944 319 292

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 24/06/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BILLAUD Fanny, demeurant 2 rue des Saules 85150 LE GIROUARD et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

CONSTITUTIONS

A2620**767**

Maître
Jean-Michel MILOCHAU
Avocat Conseil en Droit Fiscal
et Droit Douanier
27 Boulevard Aristide Briand
BP 328
85000 La Roche sur Yon

AVIS DE CONSTITUTION.

SASU BDR

Société par Action Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 1000 Euros
Siège social : 17 Rue Travot
85100 Les Sables d'Olonne

Par acte SSP en date du 24 Juillet 2026 à les Sables d'Olonne (85100) , il a été constitué une Société par action simplifiée unipersonnelle.

Dénomination sociale : BDR
Capital social : 1000 Euros
Objet social : restauration rapide à emporter
Siège social : 17 Rue Travot 85100 Les Sables d'Olonne
Durée : 99 Ans
Président : Monsieur Mohamed Raed ABDESSAMAD demeurant 17 Rue de la Forge 85100 Les Sables d'Olonne
Chaque action donne droit à la participation aux assemblées et au vote .
La cession d'actions à un tiers non actionnaire est soumise à l'agrément de la majorité des actionnaires
Immatriculation : RCS la Roche sur Yon

Le Président

A2620**347**

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

Avis de constitution

Acte sous seing privé en date du 29 Juin 2026

FORME : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

DENOMINATION : SCI MELANIE

SIEGE SOCIAL : 635 Chemin de la Parée 85560 LONGEVILLE SUR MER

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la gestion et l'administration de tous biens immeubles ; la gestion et l'administration (notamment par voie de location) desdits biens ; éventuellement, l'édification de toutes constructions sur les terrains qui pourraient être acquis par la société.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 €

APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €

GERANT : La SAS «HOLDING MELANIE», dont le siège est à LONGEVILLE SUR MER, 635 Chemin de la Parée 934 482 332 RCS LA ROCHE SUR YON.

IMMATRICULATION DE LA SOCIETE : au RCS de LA ROCHE SUR YON.

CLAUSE D'AGREMENT : Toute transmission de parts sociales à qui que ce soit doit être autorisée par décision collective extraordinaire.

POUR AVIS

A2620**769**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

Suivant acte sous seing privé en date du 17/07/2026, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **CT AUTO MOTO FROIDFOND**

Siège : 12 B Chemin de la Bourière, 85300 FROIDFOND

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Objet : Le contrôle technique de tous véhicules terrestres à moteur ; toutes prestations de services non réglementées concernant les véhicules terrestres à moteur ; l'obtention de toutes autorisations ou agréments administratifs nécessaire à la réalisation de l'objet social ; le contrôle périodique de tous types de véhicules automobiles avec la délivrance d'un certificat.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Une voix par action.

La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément des associés.

Président : M. Christophe FRANÇOIS, demeurant 10 Impasse du Grand Fief, 44118 LA CHEVROLIERE

Directeur général : M. Goulwen FRANÇOIS--CAMPION, demeurant 10 Impasse du Grand Fief, 44118 LA CHEVROLIERE

La Société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

POUR AVIS, le Président

A2620**489**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 16 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NAXOS 2

Forme : Société par actions simplifiée à capital variable Siège social : 82 boulevard d'Angleterre, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Objet : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; L'agencement et la mise en valeurs de ces immeubles ; La restauration, la construction et la reconstruction de tous immeubles ; La souscription d'emprunts nécessaires au financement de ses activités sociales ; La prise de participation dans toutes opérations immobilières ; L'acquisition, l'exploitation, la production et la vente de toute énergie renouvelable.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS Capital social : 50 000 euros (minimum autorisé 50 000 euros, maximum autorisé 600 000 euros)

Président : La société GROUPE SYLVAÉ, SAS au capital de 674 100 euros, sise 82, Boulevard d'Angleterre - 85000 LA ROCHE-SUR-YON, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 790 159 784.

Agrément : Toute transmission de titres est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation : RCS LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis, le Président

FONDS DE COMMERCE

A2620**453**

SCP Cédric O'NEILL,
Delphine LAGRUE
Julien SAINLOT
SCP titulaire d'un office notarial
2 Quai Nord du Port
85400 LUCON
RCS LA ROCHE SUR YON
n°788 374 544

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Cédric O'NEILL, Notaire, membre de la Société dénommée «Cédric O'NEILL, Delphine LAGRUE et Julien SAINLOT, notaires associés, société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial» à LUÇON (Vendée), 2 Quai Nord du Port, le 6 juillet 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la VENDEE, le 10 juillet 2026, dossier 2026 00041753 référence 8504P01 2026 N 01816, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LA TRATTORIA DI ANTONIO E MARIA**, dont le siège est à LUCON (85400) 1 Rue des Deux Frères, identifiée au SIREN sous le numéro 909130007 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHESUR-YON.

A la Société dénommée **LA CASA**, dont le siège est à LUCON (85400) 1 Place de la Clairaye, identifiée au SIREN sous le numéro 106537954 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON.

Le fonds de commerce de restauration traditionnelle de type italien exploité à LUCON (85400) 1 Place de la Clairaye, lui appartenant, ayant pour enseigne «LA TRATTORIA DI ANTONIO E MARIA», et identifié sous le numéro SIRET 909 130 007.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS (76 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, à l'Office Notarial de LUCON (85400) 2 Quai Nord du Port où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2620**196**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 30 juin 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de VENDÉE le 6 juillet 2026 dossier 2026 00040232 référence 8504P01 2026 A 01835, la société dénommée «**INNOBOIS**», société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros dont le siège social est à BOURNEZEAU (85480) 125 l'Augoire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 918 265 281, a vendu à la société dénommée «**BOISBRUN**», société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros dont le siège social est à ROCHECHOUART (87600) 3 rue du Maine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIMOGES sous le numéro 827 442 971, un fonds de commerce de fabrication et de négoce de ganivelles ainsi que de piquets sis à BOURNEZEAU (85480) 125 l'Augoire, appartenant à la société INNOBOIS et pour l'exploitation duquel cette dernière est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro SIREN 918 265 281 et répertoriée à l'INSEE sous le numéro SIRET 918 265 281 000 17, code APE 16.29Z. Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de QUATRE VINGT CINQ MILLE EUROS (85 000 €) s'appliquant aux éléments incorporels en totalité. Le transfert de propriété et le transfert de jouissance sont intervenus le 30 juin 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications au siège du cabinet d'Expertise-comptable BAMEX, sis à LA ROCHE-SUR-YON (85000) 83 rue Benjamin Franklin bât 830.

Pour insertion.



A2618**069**

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 1er juillet 2026, enregistré en VENDEE à LA ROCHE SUR YON le 6 juillet 2026, dossier 2026 00040234, référence 8504P01 2026 A 01836.

La SAS FONTENAY DISTRIBUTION SURGELES, dont le siège est à FONTENAY LE COMTE (Vendée), Avenue du Général de Gaulle,

A VENDU

à la SAS FONTENAY SURGELES, dont le siège est à FONTENAY LE COMTE (Vendée), Avenue du Général de Gaulle.

UN FONDS DE COMMERCE de distribution et vente au détail de produits surgelés, exploité à FONTENAY LE COMTE (Vendée), Avenue du Général de Gaulle, comprenant les éléments incorporels et corporels, moyennant le prix global de CINQ CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS (580 000 €).

Entrée en jouissance au 1er Juillet 2026.

Pour la validité des oppositions, domicile est élu à l'adresse du fonds situé avenue du Général de Gaulle 85200 FONTENAY LE COMTE, et pour la réception des oppositions, à l'adresse du séquestre désigné, 81 Rue du Rempart Saint Claude 17000 LA ROCHELLE.

Pour Avis

A2620**471**

Suivant acte reçu par Maître PHILIPPE CHAUVEAU , Notaire de la SARL dénommée «CBMK NOTAIRES ASSOCIES» , le 30 juin 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la VENDEE le 6 juillet 2026 sous le numéro 8504P01 2026 N 01802, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **AZUR PRESSING**, société à responsabilité limitée, dont le siège est à LES SABLES-D'OLONNE (85100) Centre Commercial La Boussole, identifiée au SIREN sous le numéro 891799595 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON. A :

La Société dénommée **JLVB - L'ATELIER DU LINGE**, société par actions simplifiée, dont le siège est à LES SABLES-D'OLONNE (85100) 65 rue des PlessesCentre Commercial La Boussole, identifiée au SIREN sous le numéro 106582737 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON.

Le fonds de commerce de PRESSING, BLANCHISSERIE, COUTURE ET RETOUCHE exploité à LES SABLES D'OLONNE (85180), Centre Commercial La Boussole, lui appartenant, AZUR PRESSING, et identifié sous le numéro SIRET 891 799 595

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUARANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-TREIZE EUROS ET VINGT-SEPT CENTIMES (144 973,27 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maitre Philippe CHAUVEAU, à LES SABLES D'OLONNE, 2 et 4 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

MODIFICATIONS

A2620**335**

LFD 4

Société en commandite simple
à capital variable
Au capital minimum de 100 000,00 Euros
Siège social : 82 Boulevard d'Angleterre
85000 LA ROCHE SUR YON
928 844 554 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 26 mars 2026, il a été acté, avec effet au même jour, les modifications suivantes :

Démission de la gérance : La société FONCIERE SYLVAE (ex DARWEEN), associée commanditée, a démissionné de ses fonctions de gérante et de sa qualité d'associée commanditée. Elle devient associée commanditaire.

Nomination de la nouvelle gérance : La société GROUPE SYLVAÉ, Société par actions simplifiée au capital de 674 100,00 Euros, ayant son siège social au 82 boulevard d'angleterre 85000 La Roche-sur-Yon, immatriculée sous le numéro 790 159 784 RCS La Roche-sur-Yon, a été nommée en qualité de nouvelle gérante et associée commanditée, pour une durée indéterminée, en remplacement de la société FONCIERE SYLVAE (ex DARWEEN).

Pour avis, La Gérance.

A2620**469**

UPTÉACONSEIL

LES FLEURS DU PIED DORE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
10 Route du Furet Saint Florent des Bois
85310 RIVES DE L'YON
493 867 345 RCS LA ROCHE SUR YON

Avis de transformation

L'AGE en date du 15/06/2026 a constaté : l'augmentation du capital, l'entrée de la SAS VENDEE PLANTES en qualité d'associée et la transformation de la SAS en SCEA, à effet du 30 juin 2026.

En conséquence, les nouveaux statuts ont été adoptés comme suit :

Forme : SCEA

Dénomination : LES FLEURS DU PIED DORE

Siège social : 10 Route du Furet Saint Florent des Bois 85310 RIVES DE L'YON

Objet : activités réputées agricoles

Capital social : 1 100 €

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur BOUARD Julien demeurant «6 Ter Rue des Fontenelles» 85310 NESMY

La transformation sera notifiée au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour insertion, la gérance.

A2620**560**

AVIS DE MODIFICATION

SERRURERIE CHALLANDAISE

SAS au capital de 83340€
porté à 92 610€,
Siège social : 2 allée du Verger
ZA de la Joséphine
85670 SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON,
393 281 902 RCS LA ROCHE-SUR-YON

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/07/2026, - Du certificat de dépôt des fonds établi le 08/07/2026 par la banque CREDIT AGRICOLE, - Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 08/07/2026 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 9 270€ par émission de 309 actions nouvelles de numéraire, et porté de 83340€ à 92 610€. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à QUATRE-VINGT-TROIS MILLE TROIS CENT QUARANTE EUROS (83340€). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE SIX CENT DIX EUROS (92 610€).

POUR AVIS,
La Présidente.

A2620**286**

Commissaires aux comptes

Dénomination : **SOCMA**

Forme : SAS.

Capital social : 150.000 euros.

Siège social : 3, rue des Artisans - Zone Artisanale, 85140 L'OIE.

353 204 191 RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Aux termes des décisions en date du 30 juin 2026, l'associée unique a pris acte de la cessation de mandat de commissaire aux comptes de la société BDO ATLANTIQUE à compter de cette date.

Mention sera portée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis

A2620**357**

Société d'Avocats
au Barreau de
LA ROCHE SUR YON
27 Bd Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

«KAppar'T»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 500,00 €
Siège social : 13 Hameau des Sapinières
85 230 SAINT-GERVAIS
842 232 720 RCS LA ROCHE SUR YON

Extension d'objet social

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 2 et 7 juillet 2026, la collectivité des associés décide, à compter du même jour, d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes :

L'activité d'assistance à maîtrise d'uvre, l'assistance technique, la coordination et le suivi de travaux, le conseil et l'accompagnement dans la réalisation de projets de construction, de rénovation et d'aménagement ;

L'activité de lotisseur, comprenant notamment l'acquisition de terrains, leur division en lots, leur viabilisation, leur aménagement, ainsi que leur commercialisation, dans le respect de la réglementation en vigueur

Pour Avis

A2605**333**

SCP PRAUD -
HUVELIN-ROUSSEAU -
PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6 Place Galilée

LE DIANA

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : CHALLANS (85), 6 impasse du Pré des Bourrines
Transféré à VANNES (56), 21 rue du Mené
795 375 534 RCS LA ROCHE SUR YON

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025 a décidé de transférer le siège fixé à CHALLANS (85), 6 impasse du Pré des Bourrines, et de l'établir à VANNES (56), 21 rue du Mené, à compter du 1er janvier 2026.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS de VANNES.

Pour avis,
Le Gérant.

A2620**734**

LOBEMA INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 719 600 euros
Siège social : 51 Rue de la Moisdonnière
44300 NANTES
910 642 123 RCS NANTES

Modifications statutaires

Par acte SSP du 03/07/2026 les associés ont pris acte du décès de M. Dominique LALLIER intervenu le 01/06/2026 et ont décidé à l'unanimité : - de nommer en qualité nouvelle gérante Mme Séverine LALLIER demeurant 51 rue de la Moisdonnière 44300 NANTES ; - de transférer le siège social du 51 Rue de la Moisdonnière, 44300 NANTES au 15 La Boissonnière 85220 L'AIGUILLON SUR VIE à compter du 03/07/26. Les statuts ont été modifiés. La Société, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 910 642 123 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LA ROCHE SUR YON.

A2620**468**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

TIOGA

E.U.R.L au capital de 425 000 €
Siège social : 28, rue Jules Ferry 86000 POITIERS
890 191 638 RCS POITIERS

Suivant décisions en date du 28 mai 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter de cette date de Poitiers (86000) 28 rue Jules Ferry à La Roche sur Yon (85000) C/O Weforge - 3 rue Jean Jaurès et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

La société sera désormais immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON.

A2620**745**

TRANSFERT DE SIEGE ANCIEN GTC - DE L'ASSEAU

DE L'ASSEAU

Société civile immobilière
au capital de 141 777,59 euros
Siège social : 17 RUE DE TREMELU
LA MADELEINE 44410 SAINT-LYPHARD
429226780 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 23 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 17 RUE DE TREMELU, LA MADELEINE, 44410 SAINT-LYPHARD au LA GREE DES BOGDAS - 56130 NIVILLAC à compter du 23 juin 2026, et de modifier en conséquence l'article 2.1 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance.

A2620**285**

Commissaires aux comptes

Dénomination : **AES**

Forme : SAS.

Capital social : 1.000 euros.

Siège social : Rue Charles Tellier - ZI la Folie Sud, 85310 LA CHAIZE-LE-ICOMTE.

531 761 971 RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'associée unique a, à compter de ce jour, décidé de nommer la société BDO ATLANTIQUE (SAS, sise 7, Allée Alphonse Fillion BP 22417, 44120 VERTOU immatriculée au RCS NANTES sous le numéro 871 800 546) en qualité de commissaire aux comptes.

Mention sera portée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Pour avis

A2620308

CERFRANCE entrepreneurs, ensemble

EARL «LA JAUNERIE»
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital fixe de 7 500 €
Siège social :
7 Route de La Roche sur Yon
La Jaunerie
85540 SAINT VINCENT SUR GRAON
103 074 415 RCS La Roche sur Yon

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant acte en date du 26/06/2026 reçu par Maître Olivier PETITEAU, notaire associé à TALMONT SAINT HILAIRE, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 146 300 € à compter du 01/06/2026, et d'adopter la mise à jour des statuts.

La Gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2620217

Notaires

SCP Cédric O'NEILL,
Delphine LAGRUE
Julien SAINLOT
SCP titulaire d'un office notarial
2 Quai Nord du Port
85400 LUCON
RCS LA ROCHE SUR YON
n°788 374 544

Suivant acte reçu par Maître Delphine LAGRUE , de la Société dénommée «Cédric O'NEILL, Delphine LAGRUE et Julien SAINLOT, notaires associés, société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial» à LUÇON (Vendée), 2 Quai Nord du Port , CRPCEN 85088 , le 3 juillet 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, entre :

Monsieur Pierre Eloi Albert **BOUDIEZ**, chauffeur routier, et Madame Francine Madeleine **HENRIST**, mère au foyer, demeurant à TRIAIZE (85580) 1 Bis rue des Courtes joieries. Tous deux nés à LILLE (59000) le 8 avril 1963 pour monsieur, et le 5 juillet 1965 pour Madame.

Mariés à la mairie de LILLE (59000) le 5 novembre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Régime non modifié.

Tous deux de nationalité française et résidents fiscalement en France.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2620783

Maître Charles GOURAUD Notaire
24 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
85190 VENANSAULT

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles GOURAUD, Notaire titulaire d'un Office Notarial à Venansault, 24 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, CRPCEN 85107, le 21 juillet 2026, Monsieur Patrick Michel Maurice DEVAUD, et Madame Nicole Thérèse Hélène Julia GAUTIER, retraitée, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-HERMIER (85220) 14 rue des Pommiers. Monsieur est né à LA CHAPELLE-HERMIER (85220) le 23 février 1960, Madame est née à SAINT-ETIENNE-DU-BOIS (85670) le 16 novembre 1961. Mariés en uniques noces à la mairie de SAINT-ETIENNE-DU-BOIS (85670) le 2 avril 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont procédé à l'aménagement de leur régime matrimonial, par l'ajout d'une clause de préciput ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux. Conformément à l'article 1397 al 3 du C.civ, les oppositions pourront êtes faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Charles GOURAUD, notaire à VENANSAULT (85190) 24 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.

Pour insertion
Le notaire.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Destination Santé

Vitamine D : quelle bonne dose de soleil pour ne pas en manquer ?

La lumière du soleil représente sans conteste le moyen le plus efficace d'obtenir de la vitamine D ! Et pour cause, non seulement elle est gratuite, mais en plus notre corps s'avère capable de réguler la quantité qu'il reçoit. Ce qui signifie qu'une intoxication à la vitamine D reste peu probable.

La fabrique d'une vitamine

Le mécanisme est le suivant : la peau renferme du 7-déhydrocholestérol, un composé chimique qui, en plus d'intervenir dans la synthèse du cholestérol, présente la capacité d'absorber les rayons ultraviolets B (UVB). Il se transforme alors en prévitamine D3, avant de se muer en vitamine D3.

Durée limitée

Toute la question reste de déterminer à partir de quelle durée d'exposition nos besoins sont en quelque sorte satisfaits. « Vous exposer à la lumière du soleil 15 à 20 minutes par jour est généralement suffisant », précise l'Inserm. Dans une étude publiée en 2021, Sneha Baxi Srivastava, une professeure de pharmacie américaine, estime un créneau un peu plus large : « entre 5 et 30 minutes par jour, la plupart des jours de la semaine ». Et d'ajouter : « sans crème solaire, car un indice de protection même faible peut empêcher notre organisme d'absorber efficacement les rayons UVB nécessaires à la production de vitamine D ».

Exposition modérée

Inutile toutefois d'exposer la totalité de son corps ! En hiver ou à l'automne, découvrir le visage et ses bras et ou avant-bras peut déjà parfaitement être efficace. En revanche, Sneha Baxi Srivastava insiste : « il est prudent de limiter le temps passé au soleil sans protection en raison du risque accru de cancer de la peau. Dans des conditions optimales, une personne peut choisir de passer un court moment au soleil - pas plus de 30 minutes donc - afin de favoriser la synthèse de vitamine D ». Puis de suivre les recommandations sanitaires, « notamment en utilisant des crèmes solaires avec un indice approprié et des vêtements ou chapeaux couvrant les zones exposées », conclut-elle.

Pourquoi la mer nous ressource-t-elle autant ?

Certes, la majorité de la population fréquente les littoraux à des fins de loisirs et de détente, ce qui contribue au ressenti positif des lieux… Il n'empêche les effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des environnements côtiers ont été pour la première fois objectivé par la science à la fin seulement des années 2010 à travers des travaux qui montraient que le fait de résider à proximité de la côte est associé à une meilleure santé physique et mentale. Et ce par rapport au fait de vivre à l'intérieur des terres.

Objectivité et ressentis

En 2022, des auteurs belges ont compilé quantité de travaux sur le sujet. De quoi dégager plusieurs facteurs pour expliquer à la fois ces bienfaits et les ressentis des habitants des littoraux. Ces derniers apparaissent :

- Plus actifs : Marche, natation, longe-côte, sports nautiques… Le bord de mer favoriserait une pratique plus régulière d'une activité physique, avec un impact positif sur la santé physique comme mentale. Le fait de vivre près de la côte augmenterait ainsi les chances d'atteindre les recommandations hebdomadaires en matière d'activité physique. Et les scientifiques d'ajouter que « les activités pratiquées en bord de mer procurent un sentiment d'accomplissement et favorisent le lâcher-prise » ;

- Plus de lien social : le littoral constituerait ainsi un lieu privilégié de rencontres et de partage. D'après les auteurs, « il encourage les activités en famille ou entre amis, favorise les interactions sociales spontanées et contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté » ;

- Plus positifs : l'environnement côtier améliore l'humeur et les émotions positives. Il stimule aussi ce que les auteurs appellent « l'émerveillement », émotion ressentie notamment par le simple fait d'observer un paysage. Au petit matin ou au soleil couchant, par exemple…

- Moins de stress. S'agit-il des effets des embruns, de l'air marin, du microclimat côtier ? Toujours est-il que différents facteurs environnementaux contribueraient à la détente et à la réduction du stress. De quoi récupérer à vitesse grand V après une période intense sur le plan de la charge mentale. Ou le temps d'un week-end.

« Un paysage thérapeutique »

Les scientifiques belges considèrent ainsi le littoral comme un véritable « paysage thérapeutique ». Autrement dit, un environnement dont les caractéristiques physiques, sociales et… ressenties favorisent bel et bien la santé comme le bien-être.



JC - Phovoir

Alimentation anti-inflammatoire : à quoi sert-elle et comment l'adopter au quotidien ?

L'idée clé est simple : certaines modes alimentaires entretiennent un terrain inflammatoire, tandis que d'autres aident l'organisme à mieux réguler ses réponses. Une alimentation dite anti-inflammatoire repose sur trois grands principes : privilégier des aliments peu transformés, riches en fibres et en micronutriments, choisir des graisses de bonne qualité, et stabiliser la glycémie. À l'inverse, une alimentation pro-inflammatoire se caractérise par une forte présence de produits ultra-transformés, de sucres rapides et de graisses déséquilibrées (excès de graisses saturées/déficit en graisses insaturées), qui favorisent les dérèglements métaboliques.

Ce modèle "anti-inflammatoire" est proche de celui du régime méditerranéen, largement étudié en nutrition, et associé à une diminution des marqueurs inflammatoires. Concrètement, il ne s'agit pas de supprimer des aliments, mais de modifier les équilibres au quotidien.

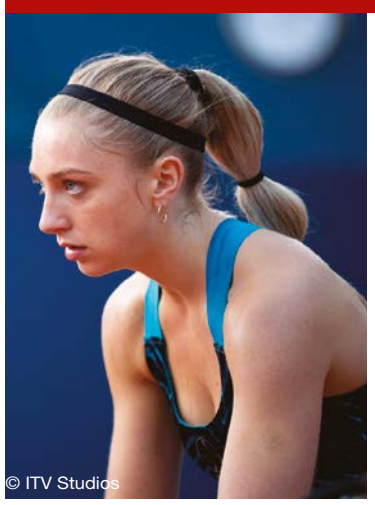
Que manger au quotidien ?

Une journée type peut par exemple commencer avec un petit-déjeuner à base de flocons d'avoine, de fruits et d'oléagineux. Le déjeuner peut associer une grande portion de légumes, une source de protéines (poisson, œufs ou légumineuses) et des céréales complètes, assaisonnées avec une huile de qualité. Une collation simple, comme un fruit avec quelques noix, permet d'éviter les variations de glycémie. Le dîner, plus léger, peut faire la part belle aux légumes, avec une soupe ou une assiette végétale accompagnée d'un aliment avec une forte teneur en protéines.

Ce qui distingue surtout cette approche d'une alimentation pro-inflammatoire, ce n'est pas un aliment isolé mais une logique globale. D'un côté, des produits bruts, variés et riches sur le plan nutritionnel, de l'autre, une accumulation d'aliments transformés, pauvres en fibres et souvent trop riches en sucres ou en graisses de mauvaise qualité. Adopter une alimentation anti-inflammatoire revient donc moins à suivre des règles strictes qu'à changer progressivement ses habitudes. Sur le long terme, c'est cette régularité, plus que la perfection, qui fait la différence.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR : WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© ITV Studios

Fifteen-Love

La série britannique *Fifteen-Love*, déjà disponible en intégralité sur la plateforme france.tv, débarque ce lundi, à 23 h 05 sur France 2.

Justine Pearce est un jeune espoir du tennis mondial. Mais lors d'un match décisif pendant les internationaux de France, la Britannique de 17 ans se blesse gravement au poignet. Cet incident met un terme à sa carrière professionnelle. Cinq ans plus tard, Justine a fait une croix sur ses rêves de médaille. Elle est devenue kinésithérapeute dans son ancien centre de formation. Quand elle apprend que son ex-entraîneur, le célèbre Glenn Lapthorn, est de retour dans son école, elle voit rouge ! Elle se sent trahie par cet homme qui connaît aujourd'hui le succès grâce à un autre joueur mais il y a autre chose… Très vite, la jeune femme lance des accusations explosives contre son ancien coach. Justine Pearce, autrefois amoureuse de Glenn, est-elle jalouse ? Cherche-t-elle à se venger ou cache-t-elle des cicatrices plus profondes ? La série sème le doute durant six épisodes.

Fifteen-Love évoque les violences sexuelles et les abus de pouvoir dans le milieu du sport. L'actrice irlandaise Ella Lily Hyland incarne l'héroïne aussi troublée que troublante face au comédien Aidan Turner (vu dans la trilogie du *Hobbit*) dans la peau du coach mis en cause. Notons aussi la présence au casting de la Française Manon Azem.

Lundi 27, France 2, 23 h 05

LES ESSENTIELS

| *Au nom du père Hamel, Roseline et Nassera*
Il y a dix ans, le père Hamel était tué par deux terroristes islamistes dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce documentaire, diffusé dans le cadre du *Jour du seigneur*, donne la parole à Roseline Hamel, la sœur du prêtre, qui a demandé à rencontrer la mère de l'un des assassins. Un dialogue sincère et bouleversant.
Dimanche 26, France 2, 10 h 35

| *La Méditerranée en feu*
Alors qu'une vague de chaleur et d'incendies touche la France cet été, le journaliste Yorgos Avgeropoulos explique les raisons de cet embrasement. Le reporter grec s'est documenté durant plusieurs années à travers sept pays du pourtour méditerranéen, qui se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale.
Mardi 28, Arte, 21 h 00

| *Code rouge*
Richard Armitage *(Le Hobbit)* incarne un médecin dans cette série britannique paranoïaque. De retour à Londres après avoir assisté à une conférence en Chine, le Dr Matthew Nolan est sommé de retourner à Pékin pour répondre à des accusations de meurtre… Une policière l'escorte.
Mercredi 29, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
23.35 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Présenté par Cyril Féraud
23.15 Les chaises musicales infernales, jeu
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
00.20 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
PRIMATE
De Johannes Roberts
Avec Troy Kotsur
22.30 Deep water, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Hong Kong, l'année du serpent
Présenté par Sophie Jovillard
22.30 Échappées belles, mag.
M6
21.10 DIVERTISSEMENT
LA GRANDE FÊTE DES TUBES 80, 90, 2000
23.00 Stars 80 Vs Stars 90 : la grande battle, spectacle
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
MÉGASÉISMES
22.25 Incendies, innover pour mieux lutter, doc.

DIMANCHE


Fame, Arte

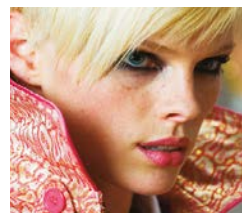
TF1
21.10 FILM
SUPERCONDRIAQUE
Avec Dany Boon, Alice Pol
23.15 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
HEUREUX GAGNANTS
Avec Audrey Lamy
22.55 Magnificat, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ENQUÊTE À HAUT RISQUE 10
23.50 Les enquêtes de Murdoch, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
LE CLUB
Unitaire
22.15 Dead of winter, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une légende, Léon Blum à Jouy-en-Josas, revivre auprès de Jeanne, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
FAME
Avec Irene Cara, Anthony Ray
23.10 « Dirty Dancing », doc.

LUNDI


Prisoner, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
De Laurent Ournac
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LES COMPÈRES
Avec Gérard Depardieu
22.45 L'heure D, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 10
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 JEU
LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS
21.55 La roue de la fortune célébrités, jeu
ARTE
20.55 FILM
DUEL AU SOLEIL
De King Vidor
Avec Jennifer Jones
23.05 Terence Hill – Un cowboy pacifiste, doc.

MARDI


Le transporteur 2, TF1

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR 2
22.55 Le transporteur, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE
00.25 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
23.00 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
EN PREMIÈRE LIGNE
Avec Leonie Benesch
22.35 Aux jours qui viennent, film
FRANCE 5
21.00 FILM
LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR
Avec Jeanne Moreau
22.35 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
All inclusive ou à l'aventure : que valent les nouvelles destinations stars en Méditerranée ? Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA MÉDITERRANÉE EN FEU
22.30 Pompiers d'Europe, doc.

MERCREDI


Code Rouge, France 2

TF1
21.10 FILM
LA TRÈS TRÈS GRANDE CLASSE
Avec Melha Bedia
23.00 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CODE ROUGE 10
Avec Jing Lusi, Lesley Sharp
21.55 Code Rouge, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
ROMAN FRAYSSINET - « Ô DELÀ »
Avec Roman Frayssinet
22.20 La haine - La scène est à nous, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
NUS & CULOTTÉS
Objectif Mont-Saint-Michel
22.50 Nus & culottés, doc.
M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
Présenté par Julien Courbet
23.55 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
VERA DRAKE 10
De Mike Leigh
Avec Imelda Staunton
23.00 Lady Gaga, doc.

JEUDI


Thor : love and thunder, TF1

TF1
21.10 FILM
THOR : LOVE AND THUNDER
Avec Chris Hemsworth
23.15 The Flash, film
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
TARATATA NUMÉRO 600 - LES MEILLEURS MOMENTS
Présenté par Nagui
23.50 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
22.55 Tom & Lola, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Playing Nice, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Guatemala
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
23.00 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville
23.50 Jeunesse, doc.

VENDREDI


Les crevettes pailletées, M6

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.45 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SERGE LAMA, LE DERNIER RAPPEL
23.15 Hugues Aufray, l'éternel jeune homme, doc.
CANAL+
21.05 FILM
LES LÉGENDAIRES
22.35 Running Man, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
Cambodge, des sourires à toute épreuve
Sibérie, le désert de glace
22.40 Les routes de l'impossible
M6
21.10 FILM
LES CREVETTES PAILLETÉES 10
Avec Nicolas Gob
23.00 Kaamelott, série
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Les Chaises musicales infernales ★



Déjà disponibles sur france.tv et YouTube, *Les Chaises musicales infernales* débarquent sur France 2. Présentée par Florent Peyre, cette nouvelle version du célèbre jeu oppose cinq duos de personnalités dans une grande aventure en Bretagne. Lancés dans diverses épreuves, les candidats devront trouver l'une des chaises violettes emblématiques de l'émission et s'asseoir dessus avant les autres ! **Samedi 25, France 2, 23 h 15**

Championnat du monde de poker 2026 ★

Chaque année depuis 1970, Las Vegas accueille les championnats du monde de poker. Cette année, W9 se joint à l'événement. Géraldine Maillet et le joueur professionnel Pierre Calamusa nous emmènent dans les coulisses de l'édition 2026, qui s'est déroulée du 26 mai au 15 juillet, afin de nous faire découvrir l'univers du casino et raconter les destins extraordinaires qui se jouent autour de la table. **Samedi 25, W9, 00 h 45**

Heureux gagnants ★★

Ce film à sketches suit plusieurs personnages réunis par un point commun singulier : tous ont gagné le jackpot au Loto ! Mais ce qui a l'air d'une bénédiction va s'avérer un cauchemar pour ces nouveaux riches. Entre les amis perdus de vue qui sont subitement de retour, les impôts, les difficultés administratives et l'incapacité à gérer cette fortune tombée du ciel, les protagonistes vont découvrir que « millionnaire » rime avec « enfer »… **Dimanche 26, France 2, 21 h 10**

Sale temps pour la planète ★★



Depuis 2007, la série documentaire *Sale temps pour la planète* dénonce les conséquences du réchauffement climatique à travers le monde. Cette semaine, elle fait escale en *« Normandie, là où la terre recule »*. À cause de la hausse des températures, les imposantes falaises du littoral sont victimes d'érosion et s'effondrent, redessinant peu à peu les contours de la région. **Lundi 27, France 5, 21 h 00**

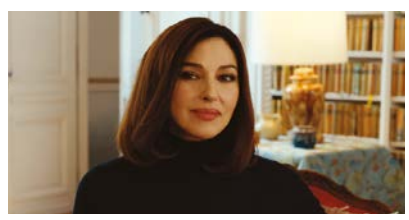
En première ligne ★★★

Ce drame suit le quotidien exténuant de Floria, une infirmière dévouée travaillant constamment à flux tendu, dans un service en sous-effectif. Entre beaux moments de complicité, crise de nerfs et coups de gueule, elle nous entraîne dans une journée marathon ultra-réaliste et révélatrice d'un véritable enjeu de société moderne. **Mardi 28, Canal+, 21 h 05**

La Très Très Grande Classe ★★

Dur dur d'être enseignant dans les quartiers sensibles ! Alors que Sofia ne supporte plus ses élèves, elle croit enfin en être délivrée lorsque sa mutation tant attendue arrive. Hélas, après un adieu fracassant aux collégiens, elle se retrouve finalement en compétition pour le poste de ses rêves avec une autre professeure, aussi déterminée qu'elle mais dotée d'un CV bien plus flatteur. La guerre est déclarée ! **Mercredi 29, TF1, 21 h 10**

Paradis Paris ★★



Quelques semaines après la mort de Marjane Satrapi, CStar nous propose de découvrir *Paradis Paris*, son dernier long métrage sorti en 2024. Ce film choral entremêle les destins de plusieurs personnages face à la mort. Monica Bellucci, Rossy de Palma, André Dussollier, Roschdy Zem ou encore Alex Lutz et Eduardo Noriega figurent au casting. **Mercredi 29, CStar, 21 h 10**

Thor : Love and Thunder ★★

La destruction d'Asgard et la disparition de la moitié de l'humanité lors de la défaite contre Thanos ont dévasté Thor (Chris Hemsworth). Notre Viking s'est donc lancé dans une retraite introspective. Sa remise en forme va devoir s'opérer à toute vitesse puisqu'un dangereux meurtrier surnommé Gorr, le Boucher des dieux, a entrepris d'exterminer les divinités de l'ensemble des mondes… **Jeudi 30, TF1, 21 h 10**

Les Routes de l'impossible ★★

D'immenses camions au bord d'un précipice, des 4x4 embourbés, des bus délabrés et bondés sillonnant des routes escarpées ou des pistes à peine balisées… Tel est le concept des *Routes de l'impossible*, émission lancée en 2007 sur France 5, de retour vendredi soir avec un périple inédit au Cambodge. Dans la province du Ratanakiri, un homme transporte des tonnes de latex sur des pistes transformées en bourbiers. **Vendredi 31, France 5, 21 h 00**

COUP **DE PROJECTEUR**

The Best Immigrant


© Caviar TV

Cette série s'ouvre sur un tournant politique majeur : le parti d'extrême droite a remporté les élections flamandes et annonce l'indépendance de la région. Dans la foulée, le nouveau Président fait adopter en urgence une loi xénophobe qui prive de leurs droits tous les étrangers résidant légalement sur le territoire. Dépossédées de leur titre de séjour, de la nationalité belge et de leurs affaires personnelles, des milliers de personnes sont arrêtées brutalement du jour au lendemain et placées dans des centres de déportation en attendant d'être expulsées dans leurs pays d'origine. C'est alors qu'une productrice ambitieuse leur offre une chance de rester ensemble en Flandre. Pour ce faire, ils doivent participer et gagner *The Best Immigrant*, une nouvelle télé-réalité humiliante et dangereuse proposant à des étrangers de prouver qu'ils sont les meilleurs Flamands à travers des épreuves variées. À la clé : l'octroi d'un titre de séjour…

Mercredi 29, France 2, 23 h 30

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Père Hamel, martyre de la République* Ce documentaire rend hommage au père Jacques Hamel, dix ans après son assassinat. Témoins clés, familles, élus, curés, imams ou encore policiers reviennent sur le drame. ***Dimanche 26, 22 h 20***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M. Malgras	Sans profit personnel	Celui qui abandonne un droit	Anémones de mer	Sans saveur	Sans mélange	Affluent du Rhône	Ruban formant bordure	Saint, évêque de Coutances	Que l'on peut imaginer
Prend de-ci, de-là	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Détention	→								
Etoiles du Scorpion	→							Canard hybride	
A souvent des tuiles	→				Prénom / Effleurer	→		↓	
Affluent du Danube	→			Epris / Suffixe	→ ↓				
Surprendre vivement	→			↓		Roi / Drame	→		
Maladie des céréales	→					↓	Argent / Bovidé	→	
Chef éthiopien	→			Discret / Tenue	→		↓		
Préfixe	→		Personnel / Monnaie	→ ↓		Montagne / Auxiliaire	→		
Que l'on aimerait posséder	→		↓			↓		Ton de do	
Bien roulées	→				Ville de Lorraine	→		↓	
Que l'on a donc embelli	→								

ANARCHIE
ANODINE
CACHETTE
CAPITULE
CENTRALE
CHARRON
COUETTE
CREATION
DERNIERE
DESSIN
DETALER
DIFFORME
ECARLATE
ECRASE
ECUREUIL
ENNUI
ETANCHER
ETERNUER
FLETRIE
FUSIONNE
GELATINE
GLISSANT
GNOME
GUERE
IENA
LAME
LOCUTION
LUMIERE
MARIANNE
MARMOTTE
MEFIANTE
NOTA
NOURRIR
PETRIE
PTOSE
REMETTRE
REPRISE
SARA
TOURISTE
VALLONNE

À découvrir : un mot de 8 lettres

C	O	U	E	T	T	E	C	A	P	I	T	U	L	E
A	H	S	C	R	E	A	T	I	O	N	D	I	I	N
C	G	A	A	I	U	N	N	E	F	E	U	R	D	I
H	U	N	R	R	R	O	A	U	S	E	T	E	G	T
E	E	A	L	R	A	D	S	S	R	E	O	M	L	A
T	R	R	A	U	O	I	I	U	L	R	U	E	O	L
T	E	C	T	O	O	N	C	F	D	E	R	T	C	E
E	H	H	E	N	R	E	P	E	I	I	I	T	U	G
T	C	I	N	N	C	E	T	M	F	N	S	R	T	L
T	N	E	N	R	T	A	U	O	F	R	T	E	I	I
O	A	O	A	R	L	R	N	N	O	E	E	P	O	S
M	T	S	I	E	N	A	A	G	R	D	S	R	N	S
R	E	E	R	E	I	M	U	L	M	E	O	I	O	A
A	N	V	A	L	L	O	N	N	E	E	T	S	T	N
M	L	A	M	E	F	I	A	N	T	E	P	E	A	T

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
DRAGONNE

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										■
3		■				■				
4				■			■			
5			■					■		
6	■								■	
7					■					
8							■			
9				■						
10						■				

MOTS CROISÉES

SUDOKU

				5				
9	4	5	8	1		7	3	
	1		7			9		8
6	5		4		7	3	1	
7	3			2	1		4	5
4	2			3	8	6	9	
					4	5		
	8				9			4
1				7	5	2		9

HORIZONTALEMENT

1. Manque d'agrément. 2. Enveloppe. Théâtre parisien. 3. Pour tirer juste. Elles font monter les cours. 4. Réformateur tchèque. Copulative. Certain. 5. Celle de Mathusalem fut exceptionnelle. 6. Drame populaire. Punit sans mesure. 7. Hic. Initiales d'un musicien allemand. Bleu-vert. 8. Incapacité d'engendrer. 9. Douanier. Issu. 10. Haute école. Qui ne sont pas ouvrables.

VERTICALEMENT

I. Le quatrième homme. Mathématicien français. II. Chaumes. On veille en attendant sa fin. III. Du cuivre. Note. Ville du Nigeria. IV. Où l'affaire accroche. Sur des timbres scandinaves. V. Désert de pierrailles. Libre-service. VI. Voies. Vieille tige. VII. Ville des Pays-Bas. Elle anime le piston. VIII. Directement insérés sur un organe. IX. Sur la boussole. Se dit d'une demi-sœur. X. Peut être sympathique. Dans l'Orne.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Nécessaire- 2. Italienne- 3. Sûr. Edit. - 4. Hie. Et. ENA. 5. En. Anet. Es- 6. Caverne- 7. Mime. Etole- 8. Atouts. Lit. 9. Leu. Rapiat- 10. Terni. Pèse.

VERTICALEMENT
I. Nîche. Malt- II. Et. Incitée- III. Case. Amour- IV. Elu. Aveu- V. Sirène. Tri- VI. SE. Teresa. VII. Ane. TNT. Pp- VIII. Inde. Eolie. IX. Reine. Lias- X. Tassette.

8	7	6	9	5	3	4	2	1
9	4	5	8	1	2	7	3	6
3	1	2	7	4	6	9	5	8
6	5	8	4	9	7	3	1	2
7	3	9	6	2	1	8	4	5
4	2	1	5	3	8	6	9	7
2	9	7	1	8	4	5	6	3
5	8	3	2	6	9	1	7	4
1	6	4	3	7	5	2	8	9

LIVRES EXPRESS « SPÉCIAL BD »

par Marc-Paul Lemay

COMMENT DESSINER ?

de Zep (scénario) & Tebo (dessin et couleur)

► Glénat, 48 pages, 11,50 €



Lorsque le papa de Titeuf et celui de Captain Biceps se réunissent pour expliquer leur savoir-faire en matière de dessin à tous ceux qui rêvent d'égaler leur génie créatif, on ne peut que s'asseoir pour éviter de s'effondrer de rire. En 48 pages rondement menées, vous saurez tout pour dessiner correctement un slip léopard, vieillir un personnage, construire des paysages en perspective. Mais voilà, avec ces deux-là, l'humour potache n'est jamais loin et tout part très vite en cacahuète. Ce n'est pas leur unique élève Bernard... Didier... Roger... François qui pourra dire le contraire.
Nouveauté de cette édition 2026 par rapport à celle de 2008 : deux pages consacrées au dessin animé. **Pas plus sérieuses que les précédentes.**

LA SORCIÈRE QUI A CHANGÉ LE MONDE

de J.-Y. Le Naour (scénario) & E. Van der Zuiden (dessin)

► Dargaud, collection Grand Angle, 72 pages, 16,90 €



1979, Grande-Bretagne. Pour la première fois, une femme est nommée Prime Minister. Quatre ans plus tôt, elle a battu contre toute attente l'ancien dirigeant des Conservateurs lors des élections internes, avant de remporter les législatives face au Parti travailliste. Margaret Thatcher, surnommée La Dame de fer, va mettre l'économie britannique au régime.
Historien, Jean-Yves Le Naour retrace brillamment l'itinéraire de celle qui, en 11 ans et deux mandats, marquera l'histoire de la Grande-Bretagne comme l'un des Premiers ministres les plus influents et probablement le plus détesté par ses concitoyens. Le grand mérite de cette BD ? Rendre l'histoire presque légère sans en masquer — tout au contraire — la féroce brutalité. **La force des grandes caricatures.**

VOYAGE AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNES

Adaptation de l'œuvre de R.-L. Stevenson par Juliette Lévéjac

► De Borée, 88 pages, 18,90 €

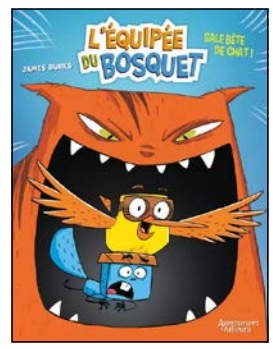


Alors jeune avocat en rupture de ban, en pleine période de doute existentiel, Robert-Louis Stevenson relate avec humour son itinérance plutôt chaotique dans une région rurale très marquée par les Guerres de religion et les Camisards. De l'achat de l'ânesse Modestine à Monastier-sur-Gazeille à l'arrivée — pas très triomphante — à Saint-Jean-du-Gard, à 150 km de son point de départ mais 230 km par les chemins empruntés, ses pages serviront souvent de référence pour les premiers adeptes de ce qu'on appellera, plus d'un siècle plus tard, le « tourisme durable ». L'adaptation de Juliette Lévéjac évoque avec fidélité les paysages rencontrés. **Rien d'étonnant puisqu'ils l'ont vue grandir**

L'ÉQUIPÉE DU BOSQUET

de James Burk

► Aventuriers d'Ailleurs, 128 pages, 14,90 €

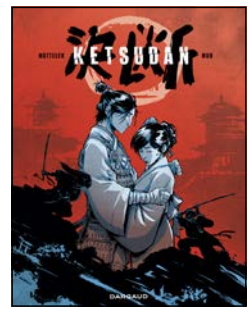


Bientôt l'automne. Un écureuil pétochard commence à engranger des noisettes pour la mauvaise saison tandis qu'un oiseau enjoué a l'idée de rester sur place, profitant du ciel dégagé alors que ses amis s'envolent pour des contrées plus chaudes. Évidemment, rien n'est simple et un gros matou aussi bête que méchant vient gâcher la journée.
On retrouve ici l'humour absurde et pétillant de James Burk, qui avait déjà régalé avec Ally et Gator : trait expressif, histoire poussant la logique jusqu'à l'invraisemblance, bonne humeur à toutes les pages. Et un bel appel à la tolérance et à l'acceptation des différences. L'auteur a travaillé dans le cinéma d'animation et ça se voit : ses scénarios pourraient parfaitement coller avec l'esprit de Tex Avery. **Réjouissant !**

KETSUDAN

de Mud (scénario) & J. Motteler (dessin)

► Dargaud, 180 pages, 23,95 €

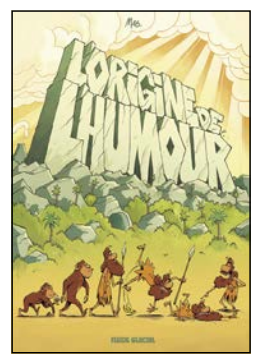


Ketsudan : le dilemme. Celui de la vengeance et de l'honneur contre l'amour. De la jeunesse contre la vieillesse, du devoir contre les sentiments. Ça ne vous rappelle rien ? Le Cid ? Corneille ? Si ?
Rien de plus normal, puisque Mud et Motteler s'emparent en effet de l'œuvre écrite au XVIIe siècle et la retranscrivent dans un autre univers, celui du Japon de l'ère Edo, à une époque quasi contemporaine de celle de la pièce cornélienne. L'adaptation va jusqu'à emprunter le texte du classique français — avec quelques entorses obligées. La présentation en actes et les intermèdes de mise en contexte dans la civilisation nippone renforcent la validité de ce choix narratif étonnant, mais pas détonnant. **Pas uniquement pour ceux qui ont bâillé pendant les cours de français et souhaitent un cours de rattrapage, mais aussi pour les amateurs de belle BD.**

L'ORIGINE DE L'HUMOUR

de Mad

► Fluide Glacial, 56 pages, 13,90 €



« Le rire est le propre de l'Homme. » Certes, mais depuis quand ?
Mab a une théorie : le rire est né d'une intervention divine. Dieu a mandaté un homme préhistorique pas particulièrement remarquable, Marcel, pour le porter sur terre. Maladroit et, disons-le, un peu stupide, Marcel se heurte au pragmatisme borné de ses contemporains, plus préoccupés par la survie de la tribu que par un concept qui les dépasse. Sa mission risque d'être bien plus compliquée que prévu... **Un bon moment. Pas forcément très fin, mais un bon moment quand même.**

Royaume-Uni Intronisé le 17 juillet à la tête du Parti travailliste, Andy Burnham succède au premier ministre démissionnaire Keir Starmer. Il entend engager le Royaume-Uni sur « une nouvelle voie ».

Andy Burnham fait le pari d'un Royaume-Uni décentralisé

Les Britanniques ont connu le blairisme, qui a marqué les dix années de gouvernement du travailliste Tony Blair (1997-2007), les voilà partis pour le « manchestérisme », recette et modèle politique de décentralisation appliqué à la gestion de la ville de Manchester par son maire Andy Burnham (2017–2026). L'édile du Labour devient ce lundi 20 juillet premier ministre après la démission du travailliste Keir Starmer. Il entend convaincre que sa méthode, éprouvée dans la troisième ville du pays, provoquera « l'électrochoc » dont le Royaume-Uni a besoin pour retrouver la croissance et la confiance des Britanniques.

Car les défis sont considérables. « *Les promesses du Brexit ne se sont pas réalisées* », indique Patrick Le Galès du CNRS, et professeur au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Avant d'énumérer les problèmes du pays : « *Il est englué dans les difficultés économiques, la crise sociale ; les inégalités territoriales entre le déclin du nord de l'Angleterre et le sud-est de Londres qui assure de plus en plus la production de richesses ; les velléités d'autonomie et d'indépendance du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande du Nord ; la fragmentation des partis, et les difficultés de l'État.* »

Les perspectives de croissance sont assez faibles, la dette reste élevée (elle devrait atteindre 103,9 % du PIB en 2026, selon l'OCDE) et le pouvoir de la City reste très important. « *Elle a acquis avec le Brexit encore plus de capacité à influencer les politiques du gouvernement* », poursuit-il.

La tâche est donc titanesque pour Andy Burnham qui doit satisfaire les attentes énormes des Britanniques : des déçus de Keir Starmer, pour qui ils avaient voté massivement en juillet 2024, et des anciens travaillistes qui ont déserté le Labour pour Reform UK, le parti d'extrême droit de Nigel Farage. Il doit aussi faire face à une contrainte financière très lourde imposée par la City de Londres. L'équation financière étant difficile, Andy Burnham compte appliquer à l'ensemble du pays la décentralisation, qui a fait son succès à la tête de la ville de Manchester.



Andy Burnham, nouveau Premier ministre britannique, le 20 juillet. *EPA/MAXPPP*

C'est le projet le plus abouti du nouveau premier ministre qu'il martèle depuis qu'il a remporté le siège de député de la circonscription de Makerfield le 18 juin. « *Nous voulons construire une politique plus collaborative avec Westminster en retirant le pouvoir du centre et le redonner aux lieux et à ceux qui peuvent mieux l'utiliser, en créant un nouveau sentiment d'autonomie.* »

« *Le lieu d'abord, pas le parti d'abord. Le long terme, pas le court terme. La résolution des problèmes, pas la recherche de points* », a-t-il lancé dans son discours programme à Manchester. Ce mode de gestion, « *en engageant les responsabilités au niveau local, présente l'avantage de libérer le gouvernement central* », analyse Valérie Auda-André, maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'université d'Aix-Marseille. « *Ce qui nécessite de fédérer des acteurs du privé pour générer une bonne croissance.* » Mais est-il transposable à l'échelle du pays ? « *L'ancien maire de Manchester esquisse un projet réformiste 'soft left' (de la gauche douce, NDLR) qui vise à la fois à mobiliser et à reconfigurer l'État britannique par ailleurs le plus centralisé en Europe* », analyse Patrick Le Galès. Andy Burnham est un pragmatique formé à l'école de ce « nouveau travaillisme » arrivé au pouvoir en 1997, marquant la rupture avec le Labour des années 1940, observe Valérie Auda-André. Mais il est davantage l'héritier de Gordon Brown, plus sensible aux questions d'égalité qu'à la religion du marché.

« *Au sein du Parti travailliste, Burnham est plutôt centriste, estime Michael Saunders, économiste chez Oxford Economics. À Manchester, il a bénéficié d'un large soutien dans toutes les classes sociales et a été réélu haut la main. Je ne crois pas qu'il soit plus à gauche en matière de politique économique que Starmer, surtout parce que si ce dernier s'était positionné à droite sur une question comme l'immigration, il a prôné une fiscalité élevée, des dépenses publiques importantes et une augmentation du salaire minimum national, soit une politique clairement à gauche en matière économique* », ajoute-t-il.

Sans dévoiler son programme, Andy Burnham s'est dit convaincu que « *nous avons besoin de plus d'équité* ». Tout en sachant que les « *décisions à prendre le moment venu* » seront « *difficiles* », « *je ne me déroberai pas* », a-t-il assuré. « *Il va nous falloir travailler d'arrache-pied pour nous assurer que nous pouvons couvrir nos dépenses.* »

Pour Craig Rippe, analyste chez Keyridge Asset Management : « *Un gouvernement Burnham mettra probablement davantage l'accent sur l'aide sociale, le logement social, les transports locaux, la décentralisation régionale et le contrôle public des infrastructures essentielles.* » Le nouveau premier ministre n'exclut pas, afin de financer les dépenses et les investissements, l'instauration d'un impôt sur la fortune, laissant entendre que le gouvernement qu'il s'apprête à diriger pourrait, à un moment donné, devoir « *demander un peu plus* » en matière de fiscalité.

Le choix du chancelier de l'Échiquier, ministre des Finances et du Trésor, poste le plus important du gouvernement – il est situé au 11 Downing Street juste en face du 10 Downing Street, où réside et travaille le premier ministre –, donnera une claire indication de l'orientation de la politique économique et financière de son gouvernement. On murmure déjà le nom de l'actuelle ministre de l'Intérieur, Shabana Mahmood, de celui d'Ed Miliband, ex-conseiller de Gordon Brown lorsque celui-ci était ministre des Finances, de Wes Streeting, ex-ministre de la Santé de Keir Starmer, et bien d'autres. Les paris sont ouverts.

La tâche qui attend Andy Burnham, surnommé « the King of the North » (le roi du Nord, NDLR) est titanesque. « *Il est en quelque sorte le sauveur que les électeurs de gauche attendent pour redresser la barre* », constate Valérie Auda-André. Le Royaume-Uni est fracturé avec une constellation de nouveaux partis, des populistes de Reform UK et de Restore Britain, des Verts en pleine ascension, qui concurrencent et bousculent les partis traditionnels Labour et Tories.

« *La pauvreté est beaucoup plus marquée qu'en France. La société est de plus en plus violente – trois assassinats politiques en dix ans –, et les inégalités se sont accrues depuis la crise financière de 2008* », conclut Valérie Auda- André. Le parlementarisme, qui assurait l'extraordinaire stabilité du pays est, depuis le Brexit, menacé. Andy Burnham, septième premier ministre en dix ans, porte sur ses épaules les espoirs démesurés d'un peuple déboussolé. « *Good luck to Andy Burnham* », conclut Patrick Le Galès.

Agnès ROTIVEL et Tristan de BOURBON

Environnement Depuis le début de l'été, de violents incendies, dans la Drôme, les Pyrénées-Orientales ou à Fontainebleau, ravagent les forêts françaises. Beaucoup d'animaux sauvages sont pris au piège au milieu des flammes et y périssent.

Des milliers d'animaux sauvages victimes des flammes

Les animaux sauvages payent un lourd tribut, en ce début d'été 2026, aux feux de forêt dont ils survivent rarement. Depuis plusieurs semaines, les incendies ont ravagé des écosystèmes entiers et des dizaines de milliers d'hectares, prenant au piège de nombreux animaux. Au sein du massif de Fontainebleau, considéré comme un petit joyau grouillant de milliers d'espèces rares (près de 6.600), 2.000 hectares sont partis en fumée en quelques jours à la suite d'un incendie déclaré le 12 juillet.

Les petits animaux, comme les batraciens, les oiseaux ou les hérissons, intoxiqués par les fumées ou brûlés vifs, sont les moins épargnés par les incendies dévastateurs. Les sangliers ou les chevreuils arrivent eux à se sortir du piège des flammes mais se retrouvent souvent blessés ou déshydratés en bordure de forêt. Selon Céline Sissler-Bienvenu, ex-directrice du programme Secours d'urgence lors de catastrophes du Fonds international pour la protection des animaux (Ifaw), le nombre précis d'animaux sauvages décédés est impossible à établir, mais il est forcément très élevé.

« *Très peu d'animaux nous arrivent après un incendie. Les plus vaillants réussissent à fuir, tandis que les plus vulnérables périssent malheureusement sur place* », confirme le centre de soins pour animaux sauvages de Maisons-Alfort (Val-de-Marne). La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Paris explique pour sa part que les prises en charge concernent surtout de très jeunes oisillons et des hérissons déshydratés, légèrement blessés ou intoxiqués par les fumées.

Si les feux en forêt de Fontainebleau sont fixés, ils laissent désormais place à un paysage dévasté, en cendres. Sur le terrain, plusieurs associations, dont la LPO, s'organisent pour appréhender les dégâts sur la biodiversité. L'objectif étant de se rendre, dans les prochaines semaines, sur les lieux du sinistre. « *Le mot d'ordre, c'est de ne pas se disperser. Pour le moment, on ne peut pas intervenir dans la forêt. Mais dans quelques semaines, l'Office national des forêts (ONF) aura besoin de monde pour évaluer les dégâts* », explique Elise Fontcuberta, responsable d'équipe à la LPO.

Elle ajoute que les associations naturalistes vont également avoir besoin de « *bénévoles qualifiés pour aller observer les espèces qui ont survécu* », sur les 6.600 que compte la forêt de Fontainebleau. C'est donc un travail titanesque qui attend les associations engagées.

« *Ces incendies sont un drame écologique, une nouvelle menace pour la biodiversité, et tout cela n'est pas encore bien intégré* », tempête Céline Sissler-Bienvenu. Elle a fondé il y a un an Planimalia consulting, une structure qui épaule les collectivités territoriales et les associations pour les aider à intégrer les animaux dans les plans de gestion de crise lors d'une catastrophe naturelle.

Lors d'une catastrophe naturelle, la protection d'animaux sauvages est particulièrement « *complexe* », explique-t-elle. La gestion des animaux en période de crise devrait « *s'intégrer dans un dispositif de secours général, au sein duquel un référent animal doit être désigné* ». Perspective qui, jusque-là, demeure selon elle, un « *impensé* ».

Camille FERRAND